

ABONDANCE DU CHEPTEL OVIN

LES PRIX NE DOIVENT PAS AUGMENTER

P. 3

ÉRADICATION DES LENTEURS BUREAUCRATIQUES

LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES DÉSORMAIS EN 8 JOURS

P. 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



ATOMISÉS PAR L'ES SÉTIF
LES BÉJAOUIS CONTINUENT DE MANGER LEUR PAIN NOIR

P. 17

DOUTE SUR SON UNITÉ ET SA COHÉSION

L'ANP RECTIFIE LE TIR



P. 5

AFFAIRE KHALIFA

LE PROCÈS EN FRANCE RENVOYÉ AU MOIS DE JUIN

P. 5

MONDIAUX FÉMININS 2013, CADETTES-JUNIORS, DE BOXE

CINQ ALGÉRIENNES EN QUARTS DE FINALE

P. 24



700

millions de dollars seront débloqués par la Banque mondiale en faveur de la santé des femmes et des enfants dans les pays en développement.

40

projets de développement, dans divers secteurs, sont en cours de réalisation dans la daïra de Oued Alleug à Blida.

10

quintaux de kif ont été saisis par les éléments de la Police judiciaire à Tlemcen qui a démantelé un réseau international spécialisé dans le trafic de carburant.

95 % des affaires d'homicide élucidés grâce aux empreintes génétiques

Les empreintes génétiques ont permis d'élucider 95% des affaires d'homicide, a indiqué lundi la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Grâce au recours aux dernières techniques scientifiques de recherche et d'investigation, les brigades de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté nationale, territorialement compétentes, ont élucidé en août dernier, 22 des 23 affaires d'homicide volontaire et de coups et blessures entraînant la mort à l'aide d'armes blanches, indique un communiqué de la DGSN. 38 individus ont été arrêtés et présentés devant les juridictions compétentes alors que deux individus en fuite sont toujours recherchés. Concernant

les crimes d'homicide volontaire, les unités de police, appuyées par la Police scientifique et technique, ont élucidé 15 crimes ayant permis l'arrestation de 26 individus présentés devant les juridictions compétentes. 25 mis en cause ont été placés en détention préventive, un accusé mis sous contrôle judiciaire et deux autres sont toujours recherchés par la police. Pour ce qui est des affaires de coups et blessures volontaires par arme blanche entraînant la mort, 7 affaires ont été traitées et 12 individus arrêtés et présentés devant les juridictions compétentes qui ont placé 8 d'entre eux en détention préventive et 4 autres sous contrôle judiciaire.

27 "harraga" interceptés au large du littoral Est

Vingt-sept (27) candidats à l'émigration clandestine, dont un mineur de 16 ans et un handicapé, ont été interceptés par une patrouille des gardes-côtes mardi au large des côtes des wilayas de Annaba et d'El Tarf, a-t-on appris auprès du groupement territorial des gardes-côtes à Annaba. Les émigrants clandestins, âgés de 16 à 50 ans, issus des wilayas de Annaba, de Skikda et d'Alger, tentaient de traverser la Méditerranée à bord de deux embarcations artisanales, a ajouté la même source, précisant que l'interception de la première embarcation à bord de laquelle se trouvaient 13 personnes, opérée lors d'une

patrouille de routine, a été effectuée à 3 miles marins au large de oued Mafragh à El Tarf). Une seconde barque, avec 14 personnes à bord, avait auparavant été interceptée tôt dans la matinée de mardi, à 5 miles au nord-est de Ras El-Hamra à Annaba, a-t-on également précisé, indiquant que ces 27 "harraga" ont été présentés, après avoir subi une visite médicale, devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba. Au total, 69 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés par les gardes-côtes de Annaba depuis le début de l'année 2013.

Mesures d'urgence à Khenchela suite aux importantes intempéries

Une série de mesures d'urgence a été mise en œuvre à Metoussa, dans la wilaya de Khenchela, pour remédier aux dégâts occasionnés par les récentes intempéries qui ont affecté cette commune, ont indiqué des élus locaux lundi à l'APS.

Ces mesures "préliminaires" donneront lieu à la prise en charge des agriculteurs et des citoyens ayant subi des dégâts à la suite des dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région, occasionnant des dommages à l'agriculture, notamment. Les importantes pluies orageuses ont détruit, dans la commune de Metoussa, une superficie de 600 hectares de jardins maraichers, 37.515 arbres fruitiers, 1.420 quintaux de semences emmagasinées, ainsi que la perte

de 16.000 poulets, un cheptel de près de 300 têtes entre ovins et bovins. Des représentants de la chambre d'agriculture de la wilaya de Khenchela ont déploré, dans ce contexte, le fait que la majorité des agriculteurs n'assurent pas, en dépit des campagnes de sensibilisation régulièrement organisées, leurs récoltes auprès de la caisse de la mutualité agricole. Par ailleurs, 331 logements ruraux et plus de 400 habitations précaires, à Metoussa, ont également été endommagés par ces pluies qui ont aussi détérioré des conduites d'assainissement, selon le rapport établi par les services de la wilaya en collaboration avec la Gendarmerie nationale et la Protection civile.

Une tête de lit... aquarium

Si vous êtes du genre à aimer regarder pendant des heures les petits poissons évoluer dans leur bocal, vous allez adorer l'idée design qui suit. Celle-ci consiste à transformer votre tête de lit en véritable aquarium géant !

Si vous avez toujours rêvé de vous retrouver vingt mille lieues sous les mers au moment de votre coucher, l'idée design qui suit devrait vous plaire. Car ici il ne s'agit ni plus ni moins que de vous proposer de troquer votre tête de lit actuelle contre un magnifique et gigantesque aquarium. De quoi faire de beaux rêves en compagnie des poissons...

Imaginé et conçu par Wayde King et Brett Raymer, designers de la société Acrylic Tank Manufacturing spécialisée dans le design d'aquariums, ce meuble rempli d'environ 2.460 litres d'eau de mer accueille une véritable faune marine. Un incroyable écosystème où poissons et plantes s'occuperont de vous border pour la nuit. Véritable spectacle féérique à portée de la tête de lit, il est à noter que pour se faire une meilleure idée de cet objet, un de ces aquariums design est visible dans l'une des galeries du magasin Furnitureland South de Jamestown en Caroline du Nord (États-Unis). Et vous, la compagnie des poissons au moment d'aller vous coucher vous tenterait-elle ?

Il dessine avec des câbles

De loin, on pourrait croire que ces œuvres ont été réalisées à l'aide d'un crayon à papier. En réalité, ces illustrations sont tout simplement l'œuvre... de câbles. Impossible en les regardant de loin d'imaginer que tous ces dessins sont en réalité des sculptures réalisées à l'aide de câbles électriques ! Pourtant, c'est exactement ce qu'a entrepris de créer l'artiste espagnol David Moreno au moment de se lancer dans son travail intitulé Drawing with Wire (dessins avec des câbles). A l'aide de câbles et de fils noirs semi-rigides, cet artiste s'est ainsi employé à réaliser des œuvres que l'on dirait avoir été crayonnées au crayon de papier.

Comme si ces réalisations avaient été l'œuvre de gribouillis et de griffonnages de la part de l'artiste, elles présentent un curieux aspect crayonné aux traits vifs et nerveux. Que ce soit des maisons, des silhouettes humaines ou encore des objets usuels, les sujets de cette épatante série de sculptures ressemblent trait pour trait à ces petits dessins que tout un chacun pourrait dessiner sur un coin de papier.

D i x i t Abdelmalek Boudiaf :

"L'ensemble des partenaires sociaux représentatifs seront inscrits dans une démarche de partenariat avec pour seule et unique ambition de réunir toutes les conditions permettant une meilleure prise en charge du malade. Seul le malade est notre priorité, il doit être notre souci permanent et notre préoccupation constante car c'est lui notre raison d'être. Je tends la main à tous les professionnels de la santé pour réaliser ensemble ce sursaut en exploitant au mieux les moyens que recèle le secteur pour valoriser les gisements de compétences et donner de nous-mêmes une image plus conforme à notre noble mission."

APRÈS LEUR ENVOLÉE SPECTACULAIRE

Vers la stabilité des prix des viandes blanches

Après avoir atteint des niveaux, hors de portée des citoyens, les prix des viandes blanches devraient se stabiliser d'ici à la mi-octobre prochain grâce à la reprise de l'offre, a indiqué hier le président du directoire de la SGP des productions animales (Proda), Kamel Chadi.

PAR RIAD EL HADI

« L'amorce de la baisse des prix a été engagée et on s'attend à ce que les prix se stabilisent avant la mi-octobre », a estimé M. Chadi qui s'exprimait sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale. Après une forte baisse ayant duré plus de quatre mois, les prix des viandes blanches ont repris de plus belle depuis la mi-août dernier en raison d'une baisse sensible de l'offre. Les petits éleveurs qui constituent 87 % de la



Un envol injustifié des prix en dépit des explications vagues des intervenants dans la filière.

filiale avicole nationale se sont retirés pendant l'été craignant des pertes à cause des chaleurs. Cette rétention a engendré un déficit de 20% sur le marché poussant les prix à la hausse, selon cet opérateur public. « Ce déséquilibre conjoncturel est dû à un recul des mises en place des élevages étant donné que 15% seulement des éleveurs possèdent des élevages industriels modernes », souligne M. Chadi. Ce dernier prévoit une reprise de la production

durant cet automne à la faveur de la baisse des températures. « De fortes mises en place sont en train de se faire et l'élément révélateur étant la vente du poussin de chair à des prix encourageant (entre 50 et 60 DA) », a-t-il argumenté. Ce responsable suggère, toutefois, aux petits éleveurs de se structurer pour devenir de véritables professionnels avicoles, en les aidant à s'équiper de moyens modernes d'élevage. Les abattoirs privés sont appelés égale-

ment à adhérer aux dispositifs de régulation mis en place par les pouvoirs publics et conventionner ces éleveurs afin de les sécuriser dans leur production. La filière avicole qui génère un chiffre d'affaires de plus de 200 milliards DA ces dernières années a bénéficié pour la deuxième année consécutive de la suppression de la TVA sur les matières premières, le maïs et le soja.

R. E.

ABONDANCE DU CHEPTEL OVIN

Les prix ne doivent pas augmenter

PAR RAYAN NACIM

À l'approche de l'Aïd El-Ahda, les spéculateurs se frottent les mains pour imposer leur diktat alors qu'il y a une offre abondante sur le marché si l'on en croit les professionnels de la filière. Ce qui suppose que les prix du mouton ne devraient pas grimper. Le président de la Fédération nationale des éleveurs et de l'élevage, Djillali Azzaoui, l'affirme « les prix du mouton ne vont pas augmenter cette année par rapport à l'an dernier, car l'offre sur le marché est importante et va jouer contre la spéculation. » Les marchés à bestiaux des zones de production sont bien approvisionnés pour répondre à la demande en prévision de la fête de l'Aïd, et les prix devraient osciller entre 20.000 et 40.000 DA chez l'éleveur.

L'abondance de l'offre est due, selon les professionnels, à une bonne production renforcée par une baisse de la contrebande au niveau des frontières.

"Je ne pense pas que les prix vont flamber cette année parce que le mouton est disponible, et il y a de moins en moins de contrebande de cheptels aux frontières", affirme de son côté Brahim Amrani, président d'une association d'éleveurs à Ouled Djellal.

En 2013, au moins deux importantes opérations de fuite de cheptel ont été interceptées par les services de sécurité aux frontières notamment à l'ouest du pays, selon le directeur des Services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, M. Boughanem.

Le cheptel ovin national est estimé à 25 millions de têtes, selon les chiffres officiels du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

En outre, afin de renforcer l'offre, les trois filiales de la société de gestion des participations de l'Etat Productions animales, SGP-Proda mettront sur le marché plus de 10.000 têtes à un prix oscillant entre 30 à 50.000 DA, a-t-on appris auprès du ministère.

Pour autant, cette abondance ne dissuade en aucun cas les spéculateurs qui débarquent sur les marchés de gros pour faire pression sur les éleveurs et acheter à des prix bas afin d'amplifier leurs gains.

"Jugeant les prix élevés, les maquignons se sont abstenus d'acheter des bêtes lundi au niveau du marché de gros de Djelfa, une façon de faire pression sur les éleveurs qui sont appelés à liquider leur production arrivant à maturité", a indiqué Djillali, un habitant de la région.

Au niveau des centres urbains, les premiers troupeaux de bêtes destinées à l'Aïd Al-Adha, ont fait leur apparition il y a plus d'une semaine, mais les acheteurs s'abstiennent pour le moment, alors que certains préfèrent acheter plutôt avant que les prix ne s'emballent. Les prix s'affichent dans certains points de vente de la capitale entre une moyenne de 36.000 DA et 70.000 DA, selon le gabarit.

Trouver une solution durable à la spéculation

"Les intermédiaires profitent du comportement des consommateurs, qui veulent anticiper l'achat du mouton, pour mettre la barre très haut", affirme M. Azzaoui qui suggère d'acheter la bête durant les derniers jours avant la fête de l'Aïd lorsque les prix commencent à fléchir.

De leur côté, les professionnels de la filière viandes rouges misent sur les futurs complexes d'abattage pour enrayer les effets spéculatifs sur les prix des viandes notamment ovine.

"Il y a trop d'intermédiaires. La solution serait d'instaurer un système de régulation durable", estime M. Amrani qui compte sur les abattoirs industriels qui devraient être réceptionnés en 2014 à El Bayadh, Djelfa et Oum El-Bouaghi pour permettre aux éleveurs d'écouler leur production sur le marché sans passer par des intermédiaires.

"Dans ces abattoirs, l'éleveur pourra vendre son cheptel au kilogramme, ce qui lui permettra d'avoir un revenu stable et durable", explique ce professionnel.

Selon le président du directoire de Proda, Kamel Chadi, le taux de réalisation des trois complexes d'abattage est à un stade avancé dont celui de Hassi Bahbah à 75% et d'Ain M'lila à 68%. Ces derniers devraient être réceptionnés en avril 2014, alors que les travaux du centre de

Bouktoub ont démarré en juin dernier.

Le coût d'investissement de ces trois projets dont la capacité atteindrait 50.000 tonnes est estimé à 7,5 milliards DA. Le groupe public compte aussi réceptionner l'abattoir d'Annaba après sa réhabilitation.

"Pour améliorer l'offre en viandes rouges, il faut aller vers l'industrialisation de la filière à travers un élevage intensif et un développement des cultures fourragères", suggère M. Chadi soulignant la nécessité d'organiser la filière

afin de mettre fin aux fluctuations des prix des viandes.

En amont, les pouvoirs publics accompagnent les éleveurs par des mesures incitatives comme le développement de la filière fourragère à travers des soutiens à la production des céréales notamment le maïs et l'orge, des programmes de mise en défense des parcours steppiques et l'extension des superficies consacrées aux plantations pastorales dans ces zones abritant plus de 18 millions de têtes ovines.

R. N.

SOUS LA PLUME

La fièvre du mouton

PAR SORAYA HAKIM

Le mouton, on en parle déjà en se posant la question : cette année serait-il plus cher ou moins cher ? Les avis divergent sur la question. Pour les professionnels de la filière, l'offre est abondante cette année et le mouton devrait être accessible à toutes les bourses Alléluia ! Cela va pour la théorie. Dans la pratique c'est une toute autre paire

de manches car les spéculateurs sont là pour changer la donne et débarquent sur les marchés de gros pour faire pression sur les éleveurs et acheter à des prix bas afin d'amplifier leurs gains et comme chaque année qui passe les prix des moutons prennent la tangente avec la complicité de l'Etat, ce même Etat donne toutes les bonnes raisons de ramener

un beau mouton à la maison en se targuant d'avoir cheptel de 25 millions de têtes et d'avoir pu mettre un tant soi peu en déroute la contrebande et en mettant sur le marché 10.000 têtes qui varient entre 30.000 et 50.000 DA pas vraiment compétitifs. Résultats des

courses : le père de famille qui tient à honorer le sacrifice selon le rite devra aligner des centaines de billets de 2.000 DA pour l'acquisition de la « bête ». Les services de l'Agriculture à défaut de trouver des solutions concrètes et durables à la spéculation invitent les citoyens à acheter le mouton à quelques jours de la fête à un moment où les prix fléchissent. Ce

n'est pas du tout une science exacte et c'est souvent l'inverse qui se produit. Des maquignons préfèrent repartir avec le reste du troupeau plutôt que de le brader sachant qu'ils pourront écouler leur marchandise à l'occasion de fêtes de mariage. En attendant l'industrialisation de la filière et la réalisation de

complexes d'abattage, le mouton sera l'otage de la spéculation. Ainsi, on aura répondu à la question. Oui, cette année, le mouton coûtera plus cher ! Et l'on serait bien aise de croire le contraire.

S. H.

LE CRÉDIT DOCUMENTAIRE TOUJOURS EN VIGUEUR

Un instrument de paiement au service de la transparence

Le crédit documentaire sera maintenu dans les opérations de commerce extérieur. Cela permettrait de bien gérer les importations et d'asseoir une traçabilité des transactions commerciales à l'extérieur.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La dernière sortie du ministre des Finances, Karim Djoudi a apporté les clarifications sur le Credoc comme moyen de paiement. «*Les instruments de paiement n'ont pas pour vocation de réguler les volumes importés, ils n'agissent que dans le sens d'assurer la sécurité des transactions*» assure le ministre qui souligne que le credoc est là pour «*permettre une traçabilité et de garantir la transparence des transactions*». C'est ainsi que depuis son institution en 2009 que le crédit documentaire avait suscité des réactions mitigées à son encontre. Entre ceux favorables et ceux qui le décrivent, le fossé

n'est pas loin. Les conditions de son application a permis de l'avis des banques algériennes de «*mieux savoir la nature des clients et de traiter minutieusement la transaction en toute clarté*».

En outre, les opérateurs ne sont pas obligés d'effectuer des déplacements à l'étranger, les banques étant chargées exclusivement du traitement des transactions de bout en bout en se fiant aux procédures bancaires légales. Il est à noter que le credoc est l'un des moyens appropriés entre banques (celle du fournisseur et l'autre de l'opérateur local) pour fournir les documents nécessaires pour une transaction surtout lorsqu'il s'agit de grandes opérations commerciales. Le ministre des

Finances a évoqué de «*bien encadrer le credoc par l'ensemble des banques avec l'aval des autorités monétaires*». Un travail qui permettra à l'avenir de mieux apprécier les volumes et montants des transactions. Mais la question divise encore les milieux d'affaires en Algérie. Certaines associations patronales ont fait savoir que «*le crédit documentaire est un instrument dont les procédures sont lourdes d'autant que les opérateurs sont dans l'attente des banques qui doivent mettre du temps pour le règlement de l'opération*». L'autre critique signalée est celle ayant trait au seuil de rémunérations assez volumineuses qu'ont obtenues certaines banques privées. Cela peut paraître vrai à tel point qu'une enquête

diligente par la Banque d'Algérie sera opportune pour clarifier le montant de ces rémunérations. A ce propos, il faut savoir que le credoc permet de clarifier pour chaque importateur le montant réel des intérêts et frais bancaires résultant de chaque opération. Dans le jeu trouble de certains importateurs, les banques peuvent savoir s'il y a un gonflement de la facture, surcoûts dans l'opération et fraude.

Des rapports émanant de l'autorité monétaire ont d'ailleurs permis de débusquer certains fraudeurs dans les opérations d'importation. Un fichier national pour la fraude a été établi en 2010 où selon le ministère du Commerce, il y aurait près de 11.000 fraudeurs signalés. **F. A.**

TARIF PRÉFÉRENTIEL GÉNÉRALISÉ DU CANADA

L'Algérie éliminée de la liste des bénéficiaires

Algérie sera retirée de la liste des pays bénéficiant des avantages du régime du Tarif préférentiel généralisé (TPG) du Canada à partir du 1^{er} juillet 2014, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci).

Le gouvernement canadien entend supprimer l'admissibilité au TPG de 72 pays parmi lesquels figure l'Algérie, indique la Caci, précisant que les partenaires de libre échange continueront de tirer profit des avantages de leurs accords de libre-échange. Le TPG du Canada, qui doit prendre fin le 30 juin 2014, prévoit des taux de droits de douane réduits sur plusieurs produits fabriqués en Chine, Inde, Corée du

Sud et dans d'autres pays en développement. Le gouvernement canadien justifie ce changement, selon la Caci, par l'évolution de l'économie mondiale et vise ainsi à refléter la réalité économique. Ce changement permettra ainsi au TPG de se mettre en conformité avec la nouvelle conjoncture économique mondiale.

Afin de tenir compte des changements importants dans le niveau de revenu et la capacité concurrentielle de certains pays en développement, le gouvernement canadien compte modifier la liste des pays bénéficiaires, en supprimant le traitement préférentiel du TPG pour les pays qui sont classés, pendant deux années consécutives, comme ayant un revenu élevé ou moyen supérieur, selon le classement du revenu de la Banque mondiale.

Les pays qui disposent d'une part des exportations mondiales égale à 1% ou plus pendant deux années consécutives selon les statistiques les plus récentes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), seront également supprimés de la liste des bénéficiaires des avantages de ce régime. Selon ces critères, le gouvernement canadien compte supprimer l'admissibilité au TPG de plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Corée du Sud, Equateur, Gabon,

Tunisie, Turquie, Liban, Mexique, Oman, Pérou et Venezuela, etc.

Le TPG du Canada a été introduit pour la première fois en 1974 afin de stimuler la croissance économique des pays en développement. Au début des années 1970, la Cnucead recommandait que les pays ayant des économies développées accordent des tarifs préférentiels autonomes et non réciproques aux pays en développement afin de leur permettre d'augmenter leurs recettes d'exportations, ainsi que de promouvoir leur industrialisation et leur croissance économique. **R. N.**

ÉRADICATION DES LENTEURS BUREAUCRATIQUES

Le dédouanement des marchandises désormais en 8 jours

Aussitôt dit aussitôt fait, les décisions de Sella concernant l'allègement des contraintes administratives commencent à prendre forme. Et ceux sont les importateurs qui en bénéficient en premier. En effet, les opérateurs économiques verront bientôt leurs souffrances apaisées en matière de dédouanement des marchandises. Le délai de dédouanement des marchandises et équipements importés sera désormais écourté à 8 jours au maximum à la faveur

d'une circulaire de la Direction générale des Douanes qui prend effet à partir de ce mercredi, a déclaré à Alger le directeur général des Douanes, Mohamed-Abdou Bouderbala.

La réduction des délais de dédouanement, demandée par le gouvernement, a été rendue nécessaire par le besoin de mettre fin aux lenteurs bureaucratiques qui caractérisent le traitement des déclarations en douanes, a précisé M. Bouderbala lors d'une réunion qu'il a tenue avec ses cadres à travers le territoire national.

Le directeur général des Douanes a donné des instructions fermes à ses cadres pour que le dédouanement des marchandises ne dépasse en aucun cas 8 jours.

Si ce délai est dépassé, l'inspecteur

vérificateur des Douanes doit motiver dans un rapport écrit les raisons du retard de dédouanement. Tout retard dans le traitement de la déclaration douanière sera relevé systématiquement par le Système d'information et de gestion automatisée des Douanes (Sigad) qui va bloquer le dossier de dédouanement, obligeant l'inspecteur à établir un rapport sur les raisons de ce blocage. Le procédé de la fermeture du dossier par le Sigad après 8 jours du dépôt de la déclaration va aider à repérer les agents douaniers qui faillent à leurs missions. «*Je veux être informé par écrit sur les raisons des retards accusés dans les opérations de dédouanement, l'inspecteur liquidateur doit motiver le blocage s'il est légal ou réglementaire, lié à des soupçons*

de fraude ou s'il est dû à une négligence», a-t-il indiqué à l'adresse des directeurs régionaux, des chefs d'inspections divisionnaires et des receveurs des Douanes présents à cette réunion.

En cas de négligence la responsabilité du liquidateur (inspecteur vérificateur) et de tous ses responsables hiérarchiques sera engagée, a-t-il dit. «*Tous ces responsables seront évalués sur leurs capacités à mener à bien leurs missions (...). Nous voulons en finir avec les réclamations concernant les retards de dédouanement*», a-t-il expliqué, en donnant aux cadres des Douanes

les grandes orientations pour la mise en œuvre de cette circulaire. **R. E.**

EMERGENCE DES PAYS DU SUD

Démocratie et souveraineté comme seuls impératifs

Inventer des formes de «*démocratisation progressive des sociétés et affirmer des souverainetés nationales dans une interdépendance sans hégémonie ni impérialisme*», c'est ce qui aidera les pays du Sud qui «*peuvent et doivent se transformer et s'imposer comme un partenaire actif dans le façonnement de l'ordre mondial*», a affirmé hier à Alger Samir Amine, penseur arabe, spécialiste en économie politique.

Pour cet éminent penseur, il est nécessaire d'intégrer les différentes facettes du défi dans «*une vision d'ensemble devant permettre de conceptualiser ce que peut et doit être un projet souverain progressiste, fondé sur des alliances populaires larges assurant sa stabilité et sa solidité face aux adversaires de l'extérieur*».

«*Les pays émergents sont en mesure de conquérir des positions nouvelles et d'imposer aux puissances dominantes historiques de l'accepter. Les autres pays du Sud*

expriment, à travers des révoltes puissantes, leur refus de se soumettre aux tragédies sociales et politiques que l'ordre libéral leur impose», a indiqué M. Amine lors d'une rencontre internationale sur le thème «*Le Sud, quelles alternatives?*».

Il a appelé les participants à cette rencontre à formuler des «*alternatives capables de faire avancer la transformation des pays du Sud vers le progrès social*». Il s'agit aussi d'inventer, a-t-il suggéré, des formes de «*démocratisation progressive*» des sociétés et d'affirmer des «*souverainetés nationales*» dans une interdépendance «*sans hégémonie ni impérialisme*».

Pour cet éminent penseur, il est nécessaire d'intégrer les différentes facettes du défi dans «*une vision d'ensemble*» devant permettre de «*conceptualiser ce que peut et doit être un projet souverain progressiste*», fondé sur des «*alliances populaires larges assurant sa stabilité et sa solidité face aux*

adversaires de l'extérieur». Il a relevé, en outre, l'existence dans certains pays émergents comme la Chine et l'Inde de «*projets souverains*», mais qui demeurent, selon lui, «*insuffisants et vulnérables*» dans la mesure où ils «*ne réunissent pas les conditions d'une participation populaire effective*». M. Amine a observé, par la même occasion, que dans beaucoup de pays du Sud, les pouvoirs en place «*acceptent la soumission aux dictats de la mondialisation libérale*», estimant que la fragilité de leurs économies «*paraît rendre impossible la sortie du tunnel sans soutien extérieur*». Pour remédier à cette situation, l'intervenant a insisté sur la nécessité de concevoir des voies et moyens à même de dépasser la diversité des situations et le conflit d'intérêts pour construire des alliances «*larges et puissantes*» entre toutes les nations du Sud. **R. N.**

Sakane communique

Le salon international du Sakane et de l'immobilier se tiendra du 22 au 25 novembre 2013 à la Safex Pins Maritimes - Alger. Cet événement, organisé sous l'égide de l'agence RK communication, spécialisée dans l'événementiel qui se déroulera dans un contexte particulier, celui de la construction. C'est d'ailleurs sous la thématique : «*Entre croissance développement et recherche*». Ce salon drainera sans nul doute les nombreux professionnels du secteur de l'immobilier, agences immobilière, bureaux d'étude, particuliers, secteur bancaire, compagnies d'assurances, grand public. Pas moins d'une centaine d'exposants sont attendus à ce rendez-vous exceptionnel qui se distingue, pour cette édition, par la participation du secteur des énergies renouvelables et du développement durable. Dans le but de pousser la réflexion avec les professionnels de la promotion immobilière aux meilleurs voies et moyens d'introduire ces énergies au profit de ce segment d'activité. En sus du salon, une conférence ayant trait aux nouvelles technologies de construction est prévue. Elle sera animée par des spécialistes et maîtres conférenciers de tout bord sur ce thème. Une opportunité dans précédent dans les techniques de pointe dans le domaine de l'habitat et de la construction à ne pas rater.

DOUTE SUR SON UNITÉ ET SA COHÉSION

L'ANP rectifie le tir

PAR SADEK BELHOCINE

Depuis quelques temps, notamment après les changements opérés par le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika dans certaines structures névralgiques des services de sécurité, des médias nationaux se sont fait l'écho des «problèmes» qui ont surgi au sein du corps de l'ANP.

Ce qui n'a pas manqué de faire réagir vigoureusement l'ANP à travers son organe *El-Djeich*. Dans l'éditorial de son édition de septembre 2013, *El-Djeich* écrit que l'Armée nationale populaire (ANP) rejette toutes les interprétations "tendancieuses" visant à semer le doute sur son unité et sa cohésion, suite au récent changement dans certaines administrations au sein du ministère de la Défense nationale, opéré par le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika.

El-Djeich explique que ce changement intervient dans le cadre du « parachèvement du processus de modernisation et de professionnalisation de l'ANP, tout en tenant compte de la situation prévalant dans

la région ainsi que des mutations qui s'opèrent tant à l'échelle régionale qu'internationale ». La revue interpelle et recommande « à ceux qui sont les auteurs (de ces interprétations) de s'astreindre au seul devoir de vérité pour préserver l'image et la force des institutions de la République, afin de relever les défis auxquels tous les Algériens sont confrontés ». Pour l'organe de l'ANP, le « devoir de mémoire », commande de faire « une lecture objective » de l'histoire et de « veiller à ce que certaines vérités ne soient pas passées sous silence ou étouffées ». La revue rappelle que l'ANP, « qui a toujours été le rempart sur lequel se sont brisées toutes les convoitises et manœuvres, a apporté sa contribution décisive à la sauvegarde de la République, lui évitant de sombrer dans le terrorisme barbare ».

Le mensuel, qui estime que les mesures prises par le chef de l'Etat couronnées par la réconciliation nationale, ont permis à

l'Algérie de « renouer avec la paix, la sécurité et la quiétude », rappelle également que l'ANP « est une institution nationale républicaine remplissant ses missions dans le strict respect de la Constitution » et « en totale harmonie » avec les institutions de l'Etat algérien. La revue précise que cet éclairage se veut une réaction aux interprétations « tendancieuses » de « certaines parties et certaines plumes » ayant traité des questions relatives à l'ANP.

Par ailleurs, le mensuel de l'ANP a consacré un article au double anniversaire du 20 août, citant le président Bouteflika, qui appelait les jeunes à « ne pas délaisser le patrimoine légué par les pionniers de la Révolution ». D'autres sujets sont également traités dans le même numéro, notamment un dossier consacré aux condamnés à mort et « martyrs de la guillotine », durant la lutte de Libération nationale. S. B.

AFFAIRE KHALIFA

Le procès en France renvoyé au mois de juin

PAR RAYAN NASSIM

Le procès du fondateur du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khelifa, a été renvoyé au mois de juin prochain par le tribunal correctionnel de Nanterre (Hauts-de-Seine), une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ayant été soulevée par la défense, a-t-on appris de source proche du dossier. Initialement prévu du 2 au 20 décembre, avec une audience préalable prévue le 25 septembre, le procès doit désormais se tenir au 2 au 20 juin. Khelifa est poursuivi pour «banqueroute et détournement de fonds». Le fondateur du groupe Khalifa est le princi-

pal prévenu de ce procès dans lequel comparaissent dix autres personnes, dont son ex-femme Nadia Amirouchen, des anciens représentants de l'entreprise en France ainsi qu'un constructeur et équipementier aéronautique, a-t-on précisé. Ils sont poursuivis pour des «malversations» qui auraient accompagné la déconfiture de sociétés du groupe, les filiales françaises de la compagnie aérienne Khalifa Airways et de Khalifa Rent Car en faillite depuis juillet 2003.

Il est plus précisément reproché à Khelifa, 46 ans, «des délits de banqueroute par dissimulation ou détournement d'actifs». Il

s'agit notamment de la vente ou de la cession dans des conditions douteuses de plusieurs véhicules de luxe appartenant aux sociétés Khalifa et de la villa « Bagatelle » à Cannes achetée par Khalifa Airways en juillet 2002 pour environ 36 millions d'euros et revendue 16 millions d'euros l'année suivante.

Il lui est reproché également la réimmatriculation de trois avions de la compagnie aérienne, d'une valeur d'environ 1,7 million d'euros chacun, au profit d'une autre compagnie qui n'avait aucun rapport avec elle. Le tribunal correctionnel de Nanterre a jugé recevable le QPC soulevé par l'avocat de l'un des

prévenus Raghid El Chammah, ancien collaborateur de Rafik Khelifa.

Le tribunal « a décidé dès lors de ne pas transmettre de nouveau la QPC et sursoit à statuer sur en attendant que la cour de cassation se prononce », a indiqué à la presse la présidente de la 14e chambre correctionnelle, Fabienne Siredey-Gaenier. La haute juridiction a jusqu'au 11 décembre pour rendre sa réponse.

Rafik Khelifa s'était réfugié en Grande-Bretagne après l'éclatement, en 2003, du scandale financier de Khalifa Bank et de plusieurs entreprises du groupe. R. N.

LA REPRISE EN MAINS DU PARTI SE POURSUIT

Saïdani et la "normalisation" du FLN

PAR KAMAL HAMED

Le nouveau secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, semble bel et bien en voie de « normaliser » définitivement le parti. Moins d'un mois après son élection au poste de secrétaire général - c'était le 29 août dernier - Saïdani marque, en effet, des points en réduisant presque au silence tous ses détracteurs qui ont contesté son élection lors de la dernière session du comité central (CC).

Une session fort controversée du reste et qui a vu les deux camps recourir à la justice en vue d'annuler la session du CC pour les uns et de la tenir pour les autres. Après Oran, le week-end passé, le secrétaire général du vieux parti, sera cette semaine à l'est du pays, à Setif plus exactement. Amar Saïdani réunira pour la circonstance les cadres et militants de cette région du pays où il ne manquera pas certainement, comme ce fut déjà le cas à Oran, de prêcher la bonne parole et de mettre l'exergue sur la réconciliation interne au sein du parti. Amar Saïdani, après avoir remporté la bataille pour la succession de Abdelaziz Belkhadem, veut se présenter devant les militants dans la peau d'un rassembleur des troupes du vieux parti. « J'invite les militants et cadres du parti à dépasser la crise interne par la mobilisation des compétences et par l'ouverture du parti au plus grand nombre de citoyens quelles que soient leurs sensibilités », a-t-il notamment déclaré à Oran non sans préciser que la réconciliation constitue une priorité pour lui.

Car, pour lui, c'est la seule manière permettant de « surmonter la crise interne ». L'offensive de Saïdani en direction des militants et des cadres vise dans une proportion à rassurer tous ceux qui ne lui étaient pas favorables lors de la

bataille qu'a connue le parti et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a laissé clairement entendre devant les militants des 12 wilayas de l'Ouest sa volonté de tourner définitivement cette page de la crise et des dissensions internes pour se focaliser uniquement sur les échéances politiques futures.

Et sur ce plan, force est de reconnaître que le vieux parti est appelé à jouer un rôle majeur.

En effet, de par le fait qu'il est considéré comme la première force politique nationale, le FLN aura pour mission de

mener, dans un premier temps, campagne pour la révision de la Constitution pour ensuite se consacrer pleinement à l'élection présidentielle de 2014.

Et ces deux échéances ont occupé une bonne place dans le dernier discours de Saïdani à Oran. « Le FLN doit jouer un rôle actif dans la prochaine échéance politique », dira alors Saïdani ajoutant que « le parti doit être la locomotive qui tirera d'autres formations politiques partageant les mêmes idées pour soutenir le programme du président de la République ». Ce dernier, qui est aussi président du FLN, PERSONNES HANDICAPÉES

peut ainsi compter sur le FLN si, notamment, il décide de briguer un quatrième mandat.

Dans cette perspective, Amar Saïdani a commencé à mobiliser les partisans du chef de l'Etat comme l'attestent si bien ses démarches en vue de relancer ou de reconstruire l'alliance présidentielle.

Car c'est dans ce cadre précis qu'il a déjà rencontré Amar Ghoul de TAJ en attendant d'en faire de même avec Amara Benyounes du MPA et le RND, une fois que ce pari aura élu un nouveau secrétaire général.

K. H.

Amélioration des dispositifs de prise en charge

L'Algérie s'emploie à améliorer les performances des nombreux dispositifs mis en place pour la prise en charge des personnes handicapées, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'Onu sur le handicap et le développement tenue à New York. L'Algérie, qui a été sélectionnée par l'Onu pour faire partie des consultations de l'Agenda de développement post-2015, lequel prendra le relais des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), est même allée "au delà des obligations découlant de son adhésion à la Convention internationale de 2006", a-t-il poursuivi.

Citant les principales mesures prises par l'Algérie, le ministre a évoqué la formation qui s'appuie sur plus de 250 centres en Algérie qui accueillent plus de 20.000 enfants handicapés, la loi qui impose un quota de 1% aux personnes

handicapées dans les postes d'emplois, la prise en charge financière des besoins de protection sociale et des soins ainsi que l'obligation d'intégrer dans les cahiers de charge de tout entrepreneur l'accessibilité des personnes handicapées dans la réalisation des édifices publics et privés.

En outre, a ajouté le ministre, une enquête nationale avait été lancée en 2011 dans le but d'approfondir l'évaluation qualitative et quantitative des besoins des personnes handicapées et d'élaborer un plan d'action global destiné à améliorer les dispositifs existants de prise en charge de ces personnes.

Sur le plan international, il a considéré que beaucoup restait à faire pour améliorer la prise en charge de cette catégorie de personnes, qui doit figurer dans l'agenda de développement post-2015. Par ailleurs, M. Lamamra a rappelé que l'Union africaine avait adopté la Décennie africaine des personnes handicapées 2010-2020, à

laquelle l'Algérie a apporté sa contribution.

L'Algérie, a-t-il ajouté, saisit cette opportunité pour exhorter la communauté internationale à soutenir les actions engagées par les pays africains au titre de la mise en œuvre de ce plan d'action international.

A rappeler qu'il y a plus d'un milliard de personnes handicapées à travers le monde (15% de la population mondiale), dont 80% sont en âge de travailler tandis que la grande majorité réside dans des pays en développement.

A ce sujet, le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a indiqué, lors du débat, que les personnes handicapées font partie intégrante de la réalisation des OMD lesquels doivent être atteints avant la date-but de 2015, ainsi que du programme de développement qui leur succédera et que la communauté internationale est en train d'élaborer. APS

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
MODEL D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
NIF N° : 37010001903
N° : 25.../2013.

Le Wali de la Wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
Réalisation de 24/100 logements de fonction pour les cadre de la wilaya (1 ère tranche)

Réparties comme suit :

- Lot: 13 logements aux niveaux du nouveau Siège de Daïra
- Lot: 11 logements à travers les mosquées répartis comme suite:
 - 02 logements au niveau mosquée Abde Hmid ben Badis (Khangua)
 - 02 logements au niveau mosquée Nahda
 - 02 logements au niveau mosquée Touhami (Cité 84 logements incessibles KSAB)
 - 02 logements au niveau mosquée Abi Horaira (selagua)
 - 02 logements au niveau mosquée Abo Bakkar Sadik (Cité 500 logements)
 - 01 logement au niveau Centre Culturel Islamique

Les entreprises intéressées par le présent avis et titulaires d'un certificat de qualification et de classification professionnelle (catégorie I et plus domaine Bâtiment activité principale ou secondaire), peuvent retirer le cahier des charges auprès de La Direction du Logement et des Equipements Publics de la wilaya de Tindouf bureau des Marchés - Sis Cité Moussani Tindouf Fax :049-92-29-42, Tél : 049-92-29-23, E-mail :dteptdf@yahoo.fr Contre paiement de 1.500.00 DA auprès du bureau d'études « BEN DAHMANE SALEM» sis à : Hai Nasr 150 Logt, Tindouf Tel/Fax: 049.93.38.29 – Mobil : 06.60.51.41.14. Chargé de l'étude représentant les frais de la documentation.

- Offre technique :

- ❖ Le présent cahier des charges paraphé, signé et daté par le soumissionnaire (Eliminatoire)
- ❖ La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) signée et datée par le soumissionnaire. (Eliminatoire)
- ❖ Une déclaration de probité dûment signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint) (Eliminatoire)
- ❖ attestations de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien 2011.
- ❖ Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les personnes morales).
- ❖ Une copie du registre de commerce légalisé.
- ❖ Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelle en Bâtiment activité principale ou secondaire Catégorie I (01) et plus.
- ❖ Copie légalisée du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validé.
- ❖ Copie légalisée Extrait de rôle apuré ou avec accord d'échéancier.
- ❖ Des copies légalisées des statuts et leurs modificatifs (pour les personnes morales).
- ❖ Projet du marché de réalisation paraphé (comprenant les clauses juridiques du marché et le devis descriptif) sans que soit mentionné le montant de la soumission.
- ❖ La liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS. Année 2013
- ❖ La liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives légalisées (cartes grises, PV de huisserie de justice, et contrat de location notarié avec assurances en cours de validité pour le matériel roulant).
- ❖ Les attestations de bonne exécution de projets délivrées par les Maîtres d'ouvrages concernés. (Travaux Bâtiment).
- ❖ Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- ❖ Copies légalisées des bilans fiscaux des trois (03) dernières années 2009, 2010et 2011 dûment visés par les services fiscaux
- ❖ Une copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBAT.
- ❖ Un planning de réalisation des travaux établi par le soumissionnaire Offre financière

- L'offre financière comprendra :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) signée et datée par le soumissionnaire (Eliminatoire).
- Le Devis quantitatif estimatif renseigné et signé par le soumissionnaire (Eliminatoire)
- Le bordereau des prix unitaires renseigné et signé par le soumissionnaire (Eliminatoire)

Les offres doivent être déposées sous double pli fermé et anonyme avec la mention « Avis d'appel d'offres national restreint pour : **Réalisation de 24/100 logements de fonction pour les cadre de la wilaya (1 ère tranche)**

Réparties comme suit :

- Lot: 13 logements aux niveaux du nouveau Siège de Daïra
- Lot: 11 logements à travers les mosquées répartis comme suite:
 - 02 logements au niveau mosquée Abde Hmid ben Badis (Khangua)
 - 02 logements au niveau mosquée Nahda
 - 02 logements au niveau mosquée Touhami (Cité 84 logements incessibles KSAB)
 - 02 logements au niveau mosquée Abi Horaira (selagua)
 - 02 logements au niveau mosquée Abo Bakkar Sadik (Cité 500 logements)
 - 01 logement au niveau Centre Culturel Islamique

..... Soumission à ne pas ouvrir »
Adressé à Monsieur le Directeur du Logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Tindouf. La durée de préparation des offres est fixée à (30) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et les offres déposées au secrétariat de la Direction du logement et des Equipements Publics de la Wilaya de Tindouf le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 h 00 à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle concéderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux. L'ouverture des plis technique et financier aura lieu le même en séance publique à 14H00 au siège de la D.L.E.P de la Wilaya de Tindouf. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis (Technique et Financière).

- Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut être retenu que pour un seul lot

LE DIRECTEUR

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - ANEP - 543 167

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° : Identification fiscal : 0002 3401 50038 63

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 31/2013

La Direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**Réalisation d'une Cour de justice à Bordj Bou Arréridj
LOT : Tous. Corps. d'Etat.**

CONDITIONS D'ELIGIBILITES :

a- Offre présentée par une entreprise seule

Les soumissionnaires doivent être titulaires d'un certificat de qualification et classification professionnelle **BÂTIMENTS** comme activité principale (code 331-3110 de 1 à 11, 331-3133), catégorie **06 SIX** ou plus, en cours de validité et ayant réalisé au moins un projet de **catégorie (C) et/ou plus**, justifié par des attestations de bonne exécution visées par un maître d'ouvrage public durant les dernières années (2003-2013).

b- Offre présentée par un groupement d'entreprises

Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement **Solidaire**, chacun des membres de groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché. Le chef de file du groupement doit être titulaire d'un certificat de qualification et classification professionnelle, (code 331-3110 de 1 à 11, 331-3133) catégorie **06 SIX** ou plus, en cours de validité et ayant réalisé au moins un projet de **catégorie (C) et/ou plus**, justifié par des attestations de bonne exécution visées par un maître d'ouvrage public durant les dernières années (2003-2013). Les membres du groupement doivent être titulaires d'un certificat de qualification et classification professionnelle en **BÂTIMENTS** comme **activité principale** (code 331-3110 de 1 à 11, 331-3133), catégorie **05 cinq** ou plus en cours de validité.

Les entreprises nationales publiques ou privées intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges offre "technique et financières" auprès de :

**Bureau des marchés publics, services des équipements publics
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Sise à cité 45 Logts secteur "D" Bordj Bou Arréridj**

Conformément à l'article n° 51 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les offres doivent comporter une **offre technique** et une **offre financière**. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et **cachetée**, indiquant la référence et l'objet, l'appel d'offres ainsi que la mention "offre technique" ou "offre financière", selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **anonyme**, qui portant la mention "à ne pas ouvrir - appel d'offre N°...-l'objet de l'appel d'offre..."

"L'offre technique" : qui contient :

- 1- Déclaration à souscrire dûment remplie et signée
- 2- Caution de soumission supérieure à **01% du montant en TTC de l'offre**, si le montant de l'offre dépasse **UN MILLIARD DE DINARS (1.000.000.000 DA)**
- 3- L'offre technique proprement dite, établie conformément au cahier des charges, il est entendu par offre technique proprement dite la réponse du soumissionnaire relative aux exigences techniques du cahier des charges.
- 4- Copie du certificat de qualification et de classification légalisée et en cours de validité.
- 5- Références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution relatives aux principaux projets réalisés avec montant et délai, délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics (copie légalisées).
- 6- Copie du statut ou association légalisée (pour les sociétés et les groupements)
- 7- Extrait du registre de commerce légalisée au CNRC.
- 8- Bilans financiers des trois (03) dernières années d'exercices (2010-2011-2012) visés par les services des impôts pour le groupement présenter les bilans pour chaque membre du groupement).
- 9- Références bancaires de l'entreprise si l'offre émane d'une entreprise seule ou du chef de file lorsqu'il s'agit d'une offre présentée par un groupement d'entreprise.
- 10- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux légalisée pour les sociétés commerciales de droit algérien (années 2012).
- 11- Attestation de mise à jour en cours de validité (CNAS, CASNOS, CACOBATPH)
- 12- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier.
- 13- Casier judiciaire en cours de validité (moins de 03 mois) du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission ou du chef de file du groupement (copie originale)
- 14- Déclaration de probité dûment remplie et signée
- 15- Le numéro d'identification fiscale (NIF) copie légalisée
- 16- Liste des moyens matériels (joindre les copies légalisées des cartes grises, factures d'achat, contrats de location, contrat de leasing ou toutes autres pièces réglementaires).
- 17- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (joindre attestation d'affiliation de la CNAS + Diplôme ou attestation de travail pour chaque élément, copie légalisée)
- 18- Les CCAG, CPC, CPS et CPT (du présent cahier des charges) ; dûment remplis et signés avec la mention "lu et accepté"
- 19- Délai et planning de réalisation dûment remplis et signés.

"L'offre financière" contient :

- 1- Lettre de soumission
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté
- 3- Le détail estimatif et quantitatif, dûment rempli, signé et cacheté
- 4- Une lettre d'engagement sur le rabais s'il y a lieu

N-B : Tout les documents présentés en photocopie doivent être légalisés.

La durée de préparation et de dépôt des offres :

Conformément à l'article 50 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

- La durée de préparation des offres est fixée à **45 jours** à compter de la première parution de l'appel d'offre au BOMOP ou dans la presse.

- La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparation des offres à partir de **13.30h**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les offres doivent être déposées (et non envoyés) au siège de :

**DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Secrétariat du directeur sise à cité 45 Logts secteur "D" Bordj Bou Arréridj**

- L'ouverture des plis :

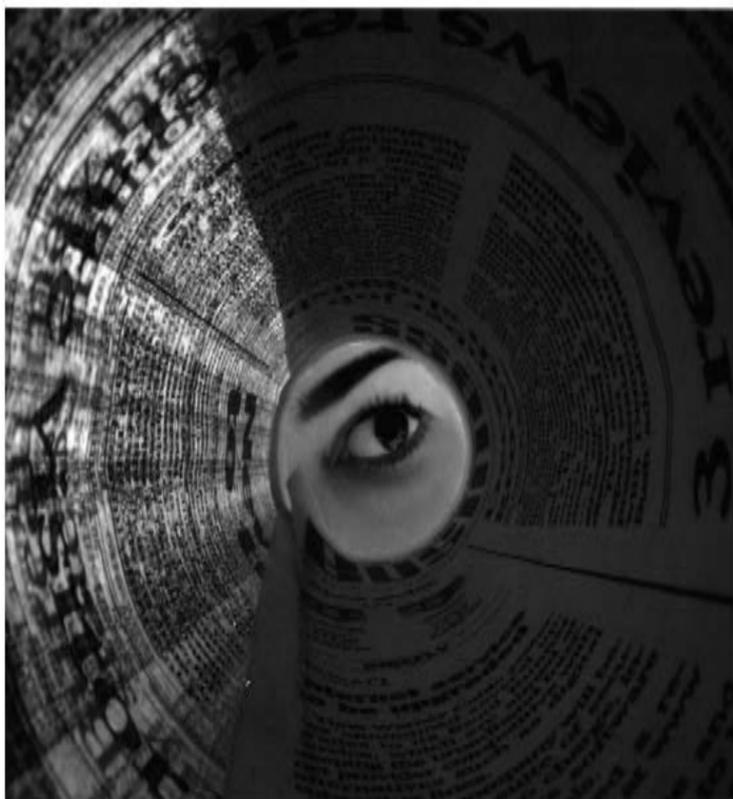
L'ouverture des plis "offres technique et financière" aura lieu le même jour du dépôt des offres à 14.00 heures en séance plénière au siège de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj "Salle de réunion" et le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03 mois plus la durée de préparation des offres.

Le Directeur

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - ANEP - 543 156

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

LA BANQUE D'ALGÉRIE LE CONFIRME

“La situation financière du pays confortable”

Malgré la baisse des réserves de change et le déficit enregistré par le compte courant de la balance des paiements extérieurs, la Banque d'Algérie se veut rassurante sur la situation financière globale du pays. Effectivement, avec des réserves de change de 189,75 milliards (mds) de dollars à fin juin, une dette extérieure de seulement 3,43 mds usd et une épargne financière du Trésor de plus de 6.002 mds DA, la situation financière de l'Algérie demeure «confortable» au premier semestre, en dépit d'un léger déficit de la balance des paiements, a indiqué mercredi le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.



PAR RAYAN NASSIM

Les réserves de change, or non compris, ont tout de même baissé de près d'un milliard de dollars par rapport à la fin 2012 lorsqu'elles étaient de 190,66 mds usd. Elle sont restées quasi-inchangées par rapport à la fin du premier trimestre de l'année, a précisé M. Laksaci en présentant à la presse la note de conjoncture financière du premier semestre. Le compte

courant de la balance des paiements extérieurs a de son côté enregistré un déficit de 1,2 md usd à fin juin, contre un excédent de 10 mds usd au premier semestre de 2012.

Même si ce déficit pouvait être interprété comme «un choc pour la balance des paiements extérieurs en 2013», il reste «relatif» vu la stabilisation des investissements directs étrangers nets et l'amélioration du compte capital, a commenté le gouverneur. Ces deux derniers éléments

ont contribué donc à conforter le solde global de la balance des paiements qui a affiché un léger déficit de 150 millions de dollars, au premier semestre, a-t-il encore détaillé.

Les six premiers mois de l'année ont par ailleurs connu un phénomène de «déflation manifeste», selon lui, même si les prix des produits alimentaires continuaient à croître.

R. N.

INSPECTIONS TERRITORIALES DU COMMERCE

Un arrêté interministériel les porte à 250

PAR RACIM NIDAL

Le nombre d'inspections territoriales du commerce, actuellement de 153 à travers le pays, sera porté à 250 au titre d'un arrêté interministériel, a indiqué le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, mardi dernier au cours d'une visite de travail à Batna. Cela permettra, a ajouté le ministre, un meilleur déploiement des ressources humaines du secteur, notamment dans les villes importantes du pays, et un rapprochement des citoyens en vue d'impulser l'activité de proximité des inspecteurs. Cette initiative intervient, a encore indiqué M. Benbada, à la suite de l'important développement du secteur du commerce, marqué par un effectif se chiffrant actuellement à 15.000 fonctionnaires contre 8.000 en 2009.

Evoquant la lutte contre le commerce

informel, le ministre a souligné, lors de l'inspection de deux marchés de proximité dans les cités Kechida et Bordj El-Ghoula, à Batna, que la campagne de résorption de ce phénomène a «franchi des étapes importantes». Il a ajouté, à ce propos, que le gouvernement, qui poursuivra cette action, «relèvera ce défi grâce aux nouvelles structures réalisées».

Mille structures commerciales ont été inscrites dans le cadre de cette lutte contre le commerce informel, a souligné dans ce contexte M. Benbada, affirmant que 700 autres sont en réalisation et 250 sont programmées pour la fin de l'année en cours et le début de l'année 2014.

Le ministre, indiquant que la wilaya de Batna bénéficiera de 10 nouveaux marchés modernes, à même de satisfaire les besoins des citoyens, a fait part de la disponibilité de son département à accompagner les

opérateurs économiques pour la «grande distribution», nouvelle étape en direction de la qualité des produits commercialisés et de leur disponibilité «tout au long de l'année», tout en conférant une nouvelle dynamique à l'activité commerciale en Algérie. Au cours d'une réunion avec les fonctionnaires des directions régionale et de wilaya du commerce, à Batna, organisée au siège de la direction régionale, M. Benbada a salué les efforts déployés par les agents du secteur et les résultats obtenus malgré les difficultés et les conditions difficiles dans lesquelles ils exercent.

Auparavant, le ministre du Commerce avait annoncé à des opérateurs économiques locaux, notamment les gérants d'unités de production et de montages de remorques tractées, leur exonération de la taxe véhicule de 500.000 dinars.

R. N.

PETROLE

Les prix en légère hausse dans l'attente des stocks américains

Les prix du pétrole enregistraient, hier, une légère hausse en cours d'échanges européens, avant les chiffres relatifs au niveau des réserves de brut aux Etats-Unis, première économie mondiale. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 109,89 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,25 dollar par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 52 cents, à 103,66 dollars. «Le WTI se reprenait après quatre jours de repli juste avant le rapport sur les stocks de brut aux Etats-Unis, qui pourrait montrer que les réserves ont baissé chez le plus grand consommateur de pétrole au monde», expliquait-on.

Le Département américain à l'Energie (DoE) doit communiquer mercredi après midi le niveau officiel des réserves pétrolières aux Etats-Unis, lors de la semaine terminée le 20 septembre.

D'une part, la reprise du dialogue entre les pays occidentaux et l'Iran au sujet du programme nucléaire de ce dernier pourrait conduire à terme à la levée des sanctions occidentales contre Téhéran, dont un embargo sur le pétrole iranien.

En outre, la reprise ou l'intensification de la production pétrolière dans divers pays du Moyen-Orient et de l'Afrique (Irak, Libye, Soudan du Sud, etc.) ces derniers temps indique que le marché mondial du pétrole est bien approvisionné.

R. E.

INFLATION

Le rythme annuel poursuit sa baisse

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a atteint 5,9% au mois d'août dernier, contre 7,7% à la même période de l'année écoulée, confirmant ainsi sa tendance baissière entamée dès février 2013, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). A ce rythme d'évolution, le taux d'inflation, qui a atteint une hausse exceptionnelle de près de 9% l'année écoulée, ne devrait pas dépasser les 4,5% à la fin de l'année 2013, selon les prévisions de plusieurs organismes. Ainsi, l'inflation devrait baisser en 2013, pour se situer autour de 4 à 5%, prévoit la Banque d'Algérie qui souligne que l'évolution de l'inflation constitue une «préoccupation majeure» des pouvoirs publics. Après une baisse de 0,4% en juillet dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une légère hausse (0,9%) le mois d'août dernier, une variation inférieure tout de même à celle relevée le même mois de l'année écoulée (1,2%), note l'ONS.

LAGHOUAT, DAIP

Création de 8.978 emplois

8.978 emplois ont été créés depuis le début de l'année dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a indiqué la direction locale de l'emploi. Pas moins de 4.849 postes ont été accordés au titre de ce dispositif au profit d'universitaires et techniciens supérieurs, une tranche de 3.968 emplois pour les promus d'instituts de formation et 151 autres au titre des contrats aidés, a précisé le directeur de l'emploi, Mohamed Mokhtar. par rapport à l'année 2012 où 5.116 emplois avaient été créés à travers la wilaya au titre du DAIP, dont 2.744 pour les universitaires, 2.264 pour les promus d'établissements de la formation professionnelle et 103 emplois pour les contrats d'emploi aidés. Dans le souci de se rapprocher des jeunes de la région, la direction de l'emploi compte ouvrir de nouvelles antennes dans les localités d'Aflou, Bellil et Ksar El-Hirane, a ajouté le même Les 126 projets d'investissement avalisés durant le premier semestre de 2013 par l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) devront générer, une fois opérationnels, plus de 200 emplois, ont signalé pour leur part les responsables de l'antenne locale de l'Ansej.

MEDEA

Inauguration d'un centre de loisirs scientifiques

Lors de la première étape de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé à l'inauguration d'un centre de loisirs scientifiques au chef-lieu de wilaya. Situé en plein centre-ville de Médéa, ce centre est appelé à servir de "pôle de rayonnement scientifique" pour toute la région, eu égard aux nombreuses activités scientifiques qui y seront dispensées. Cette infrastructure, réalisée dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, est appelée à jouer un rôle moteur dans la mise en valeur du potentiel créatif des jeunes de la wilaya, en mettant à leur disposition un espace doté de toutes les commodités nécessaires à leur épanouissement dans divers domaines, scientifique particulièrement. Le centre est doté d'une salle de conférences de 150 places, d'une salle d'exposition, d'une bibliothèque, d'un cyberspace, d'un planétarium, d'un auditorium et des laboratoires de langues étrangères. Conçu dans un style architectural très recherché, il abrite également plusieurs ateliers scientifiques, réservés à l'apprentissage et à l'initiation à l'astronomie, à l'énergie solaire, à l'environnement et l'écologie et aux technologies de l'information et de la communication.

TISSEMSILT

Réalisation de 4.000 places pédagogiques

Les travaux de réalisation de 4.000 places pédagogiques seront lancés au cours de la saison universitaire 2013-2014, pour renforcer les capacités d'accueil du centre universitaire de Tissemsilt, a annoncé dimanche dernier le wali. Présidant la cérémonie de la rentrée universitaire, Hocine Bessaih a souligné que le projet contribuera à la promotion du centre universitaire de Tissemsilt au rang d'université pour offrir de meilleures conditions aux étudiants et enseignants. La wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du quinquennat en cours, du projet de réalisation de 6.000 places pédagogiques, a rappelé le même responsable. Le sous-directeur des études post graduation, formation continue et diplômes, Dr M'hamed Aissani a indiqué, à l'APS, que le centre universitaire a été renforcé la saison écoulée d'une nouvelle spécialité de sciences politiques avec 84 étudiants inscrits. Le centre a accueilli cette année 822 nouveaux étudiants répartis sur sept instituts de sciences économiques et gestion, de littérature arabe et langues, de sciences et technologies, de droit, de techniques physiques et sportives, de sciences politiques et de sciences de la matière, soit un total de 3.292 étudiants.

APS

DJELFA, RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les nouveaux étudiants en quête d'hébergement

A ce jour 1.800 étudiants se sont déjà inscrits pour bénéficier de l'hébergement en cité U. Cela en plus des 5.540 étudiants poursuivant leur études à l'université Ziane-Achour.

PAR BOUZIANE MEHDI

A la faveur de la nouvelle rentrée universitaire 2013-2014, mille huit cents (1.800) nouveaux étudiants se sont inscrits pour bénéficier de l'hébergement au niveau des cités universitaires de la wilaya de Djelfa, a indiqué le directeur des œuvres universitaires de la wilaya. "A ce jour, au total 1.000 étudiantes et 800 étudiants se sont inscrits pour bénéficier de l'hébergement en cité U", a précisé à l'APS Bouguena Abdeslam, signalant que cette prestation profite déjà à 5.540 étudiants poursuivant leur études à l'université Ziane-Achour de Djelfa. En vue de l'amélioration des conditions d'hébergement des étudiants au sein des 7 résidences universitaires de la wilaya, dont la capacité d'accueil effective dépasse les 7.300 lits, le même responsable a ajouté que des actions sont actuellement en cours. Par ailleurs, M. Bouguena a fait état de la réception "fin novembre ou début décembre prochains" des travaux de réfection de la résidence universitaire Chegra-Bensaleh pour une enveloppe financière de près de 380 millions Da, dérogée sur un budget commun entre la tutelle et la wilaya. Actuellement, le taux d'avancement de la première tranche de ce projet visant la réhabilitation de 13 pavillons est



estimé à 45 %, tandis que la seconde tranche des travaux, financée par la wilaya, a été entamée récemment au profit de 8 pavillons, parallèlement à la réalisation d'un bloc pour les activités culturelles, un restaurant et la réfection de l'éclairage public, dans un délai de 2 mois. La réception de ce projet, mitoyen à l'université permettra la concrétisation, à terme, de l'objectif (une chambre pour chaque étudiant) visé par la wilaya, ceci d'autant que le secteur a bénéficié de 2 projets similaires d'une capacité globale de 4.000 lits, "qui garantiront un excédant" en matière

d'hébergement, a indiqué à l'APS Bouguena Abdeslam.

Dans le volet du transport universitaire, M. Bouguena a fait état de la disponibilité d'un total de 34 bus, dont 27 urbains et 7 semi-urbains, assurant le transport des étudiants sur une distance de près d'une cinquantaine de kilomètres, entre leurs communes respectives et le chef-lieu de wilaya. Quant à la bourse universitaire, elle profite à 10.847 étudiants de la wilaya, selon le directeur des œuvres universitaires de la wilaya.

B. M.

TAMANRASSET, SECTIONS D'ALPHABÉTISATION

2.000 nouveaux inscrits

Deux mille (2.000) nouveaux apprenants seront accueillis, au titre de la saison 2013-2014, au niveau des sections d'alphabétisation de la wilaya de Tamanrasset, a indiqué l'antenne locale de l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA). Ce nombre d'inscriptions est le fruit de campagnes de sensibilisation sur l'apprentissage et de la lutte contre l'illettrisme menées par la caravane ayant sillonné différentes régions de la wilaya, y compris en zones rurales et reculées, en plus de l'exposition mise sur pied au niveau de l'antenne, a souligné le directeur de l'antenne de ONAEA, Mohamed Ouanes. Ces cam-

pagne de vulgarisation de la lutte contre l'analphabétisme ont été encadrées et animées par des enseignants et des promus des sections d'alphabétisation, a expliqué le même responsable. M. Ouanes a fait état aussi du renforcement de l'antenne ONAEA de Tamanrasset par 68 instituteurs qui porteront à 274 l'effectif enseignant appelé à encadrer 4.456 apprenants à travers la wilaya de Tamanrasset. Il a signalé aussi la dotation de l'association de promotion de la femme rurale Amnar, au titre d'un projet de partenariat avec l'Union européenne, d'une subvention de 3 millions DA, pour la prise en charge de la femme rurale dans la zone frontalière de Tin-Zaouatine. A ces

actions viennent s'ajouter l'ouverture, dans la localité d'In-Ghar, et à l'initiative du fonds onusien Unicef, d'un centre d'enseignement, de promotion et d'insertion de la femme rurale, et l'organisation, avec le concours de la commune, d'une action de vulgarisation sur l'alphabétisation, destinée aux populations nomades et rurales, selon le même responsable. Pas moins de 1.436 personnes, dont 1.371 femmes, ayant appris à lire et écrire, ont été promus, la saison dernière (2012-2013) à des sections d'alphabétisation de la wilaya, a fait savoir le directeur de l'antenne de l'ONAEA de Tamanrasset.

APS

BLIDA, ENSEIGNEMENT MOYEN

Formation d'inspecteurs de langue anglaise

Une session de formation d'une semaine a été lancée, dimanche à Blida, par des experts du Royaume-Uni au profit de 87 inspecteurs de langue anglaise de l'enseignement moyen, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération entre les deux pays dans le secteur de l'éducation. Ces inspecteurs, qui ont déjà effectué, depuis 2012, quatre visites d'études intensives au niveau de l'institut Norwich, en Grande-Bretagne, et bénéficié de cours à distance, poursuivent ces stages dédiés

essentiellement aux programmes scolaires, a expliqué lundi dernier Lamia Kenifed, chargée de communication au British Council. La session de formation qui se déroule au lycée Benteftifa sera suivie par d'autres stages au profit d'un "nombre important" d'inspecteurs de cette langue, a-t-elle ajouté, rappelant, en outre, que 2.000 enseignants ont déjà été formés dans ce cadre depuis 2008. L'ambassadeur britannique en Algérie, Martyn Roper, s'est félicité, lors de son allocution d'ouverture de ce stage, du "développement de

la coopération entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le secteur de l'éducation", rappelant que les deux pays "travaillent sur un mémorandum d'entente sur l'enseignement et l'apprentissage de la langue anglaise", comme convenu par le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, et Lord Risby, représentant du Premier ministre britannique, chargé de la promotion du partenariat avec l'Algérie, indique un communiqué du British Council.

APS

BATNA, CIRCUIT TOURISTIQUE À GHOULFI

Lancement des travaux d'aménagement

L'opération d'aménagement permettra de réaliser une extension du sixième balcon du site, avec l'aménagement d'un chemin touristique facilitant l'accès en contrebas pour admirer un des plus beaux joyaux des Aurès.

PAR BOUZIANE MEHDI

A Batna, sur les berges de oued Labiod, près du site abritant les "balcons" de Ghoufi, les travaux de réalisation d'un circuit touristique menant vers les villages antiques d'Ouled Mansour et d'Ouled Yahia, viennent d'être lancés. Cette opération, qui est inscrite dans le cadre des plans communaux de développement (PCD) de Ghassira et pour laquelle une enveloppe financière estimée à 7 millions de dinars a été mobilisée, permettra aussi de réaliser une extension du sixième balcon du site, avec l'aménagement d'un chemin touristique facilitant l'accès en contrebas, vers l'oued, pour admirer cette véritable citadelle millénaire, un des plus beaux joyaux des Aurès, a indiqué à l'APS le président de l'APC de Ghassira, Abdelhakim Bengasmi.

L'aménagement du site permettra aussi, selon cet élu, à des personnalités connues de la région, parmi lesquelles Mohamed Benmedouar, un des plus anciens guides touristiques de la région, de faire valoir leur talent et de faire partager aux visiteurs leur passion pour ce site en leur faisant "atteindre à travers le canyon sinueux traversé par l'oued Labiod, appelé localement Ighzer Amellal, les maisons du site de Ghoufi, uniques dans leur genre". Le site Ghoufi, la magie d'un lieu, la grandeur d'une histoire Marquant la limite entre le désert au sud et la clémence du versant nord, situé en bordure de la route nationale numéro 31 reliant Batna à Biskra, le site de Ghoufi avec ses balcons taillés en cascades dans la roche argileuse, ont attiré l'homme depuis la nuit des temps. Le climat doux qui y prévaut et la protection qu'il offre en temps de troubles ont incité l'homme à y construire des maisons depuis le 4e siècle de notre ère. Au détour de chaque balcon se trouvait un village, accroché à flanc de falaise. Ouled Mansour et Ouled Yahia, à l'architecture typiquement berbère sont autant de merveilles d'un site sublime. En contrebas des demeures, sur les berges de l'oued, des jardins d'éden ont été cultivés à l'ombre de la palmeraie. Figues, figues de



barbarie et grenades offrent vivier, repos et quiétude pour la population qui a habité les lieux. Le site Ghoufi attire toujours et le nombre de visiteurs augmente de jour en jour. Ravi par la nouvelle de l'aménagement du site, l'artisan Zeghdoud Hachani a confié à l'APS que les artisans de la région ont œuvré depuis des années à attirer l'attention sur l'importance de créer un circuit touristique pour permettre aux touristes de remonter le temps, de découvrir une curiosité de la région de Ghassira, les balcons de Ghoufi, et de suivre le cours majestueux de oued Labiod et les petits villages alentours. Le site n'a rien perdu de sa beauté féérique, en dépit du poids années, la magie qui se dégage du canyon sinueux traversé par l'oued Labiod, s'étendant de Tifelfel à Kef Laârous, à 90 km au sud de Batna, sur la route de Biskra, est toujours intense, nourrie par la légende de Kef Laârous, qui continue à être transmise

de génération en génération.

Dans la mémoire collective des habitants des Aurès, Kef Laârous ou Tadarat Takdimt est l'histoire d'une belle femme ayant appartenu à une des plus grandes tribus des Aurès, tombée dans l'oued, la nuit de ses noces, du haut de la falaise. La légende raconte que les salves de baroud des cavaliers ont effrayé le cheval qui portait la mariée. L'animal trébucha et la mariée chuta 200 mètres plus bas, dans l'oued.

Alors qu'une autre version de la légende soutient que la belle des Aurès, forcée d'épouser un homme qu'elle n'aimait pas, s'est donnée la mort en se jetant du haut des falaises.

Très riche en enseignements et représentant une des facettes d'un patrimoine culturel et architectural, le site de Ghoufi a été classé patrimoine national en 2005.

B. M.

AIN TEMOUCHENT, MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Des formations lancées prochainement

Des cycles de formation dans le secteur de l'environnement seront lancés prochainement par la maison de l'environnement de la wilaya de Aïn Temouchent, a annoncé lundi dernier le chef de projet de cette structure. Ces formations toucheront tous les domaines liés à l'Environnement, a précisé Faïçal Chebourou en marge de la célébration de la Journée internationale de la couche d'ozone. La maison de l'environnement, inaugurée le 5 juillet dernier, a également pour mission d'accompagner les entreprises intéressées par la certification "ISO 14001" qui consti-

tue un Il s'agit de la gestion des normes au sein d'une entreprise désireuse d'obtenir un système de management environnemental (SME), a expliqué le même responsable.

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, la maison de l'environnement a célébré cette Journée internationale au CEM Emir-Khaled de Aïn Temouchent, en collaboration avec la direction de l'Environnement et le mouvement associatif. Mettant en application le protocole d'accord établi le 2 avril 2002 par les ministères de l'Aménagement du territoire et de

l'Environnement et l'Education nationale, relatif à la généralisation de l'éducation environnementale, la Maison de l'Environnement a élaboré un riche programme portant, notamment sur une exposition et la projection d'une vidéo sur ce même protocole met l'accent sur la création de clubs verts et la généralisation de la charte environnementale en vue de développer l'éducation environnementale au niveau du secteur de l'Education. Un questionnaire et des dépliants sur la couche d'ozone ont été distribués aux élèves de cet établissement scolaire.

APS

CONSTANTINE, ANIMAUX DOMESTIQUES

Lancement d'une campagne de vaccination

Une campagne de vaccination des animaux domestiques, notamment les chats et les chiens, contre la rage, a été lancée, dimanche dernier dans la wilaya de Constantine. Initiée par l'inspection vétérinaire de la direction des services agricoles, l'opération pour laquelle près de 35.000 doses de vaccin sont disponibles, est organisée dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la rage, coïncidant avec le 28 septembre de chaque année, a précisé à l'APS Fouad Bentradi, chargé de la communication et de l'information à la direction

des services agricoles, soulignant que 60 vétérinaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette action.

Un appel a été lancé en direction des citoyens propriétaires d'animaux domestiques pour qu'ils fassent vacciner leurs bêtes contre cette dangereuse maladie, durant cette campagne qui sera clôturée le 28 septembre prochain, a ajouté le même responsable.

La vaccination s'effectuera dans les locaux des services d'hygiène des 12 communes de la wilaya de Constantine, a-t-il également indiqué,

faisant savoir qu'une caravane animée par des médecins vétérinaires sillonnera les zones rurales éloignées, afin de toucher le plus grand nombre possible d'animaux. Les services de l'inspection de vétérinaire ont insisté de leur côté sur la nécessité de faire vacciner les animaux domestiques, en parallèle aux campagnes d'abattage de chiens errants, car, a-t-on expliqué, les statistiques révèlent que les animaux de compagnie sont les premiers facteurs de propagation de ce mal pouvant être mortel.

APS

EL BAYADH

2.430 nouveaux postes de formation

Un total de 2.430 nouveaux postes de formation retenu par la direction de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP) d'El-Bayadh pour la session d'octobre, a indiqué cette institution. Ces postes se répartissent entre la formation résidentielle (1.175), l'apprentissage (485), les cours du soir (400), la formation de la femme au foyer (270) et la formation passerelle (100), a précisé le directeur du secteur, Boualem Belhaya.

Pas moins de 1.030 jeunes se sont jusqu'ici inscrits au niveau des établissements de la formation, a signalé M. Belhaya en faisant état aussi de postes de formation qui seront proposés, à la faveur de conventions avec des établissements pénitentiaires, aux pensionnaires de ces établissements. Le secteur vient d'introduire cette saison une nouvelle spécialité de formation de garde forestier, qui portera ainsi la carte de formation à 26 spécialités pour 55 sections de formation. Dans l'optique d'informer les jeunes sur les opportunités de formation et les filières disponibles, une caravane de sensibilisation sillonne actuellement les différents communes de la wilaya d'El-Bayadh. Des actions de proximité ont également été initiées en direction populations des régions rurales pour les informer sur les filières de formation existantes, notamment celles en rapport avec les spécificités de ces régions, comme l'élevage, l'arboriculture fruitière et le jardinage, a indiqué la DEFP d'El-Bayadh.

GUELMA

Raccordement au gaz naturel

Une importante opération portant sur le raccordement de 15 groupements d'habitation vient d'être lancée dans la wilaya de Guelma, selon la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE).

D'une consistance physique de 186 km de réseau de distribution, cette action qui permettra la réalisation de 6.700 branchements au profit de "plusieurs dizaines de milliers de foyers", sera effective "durant le premier semestre de l'année prochaine", a précisé Ryma Madoui, Les travaux, entrepris en juillet dernier moyennant une enveloppe financière de 404 millions de dinars, visent l'amélioration des conditions de vie des habitants concernés, a noté la même source, précisant que les foyers ciblés sont situés dans plusieurs localités populaires à l'instar de Hammam Nbails, Khezara, Boumahra-Ahmed, Belkheir et Sellaoua-Announa. Sept groupements d'habitation répartis sur les communes d'Oued Zenati, Tamlouka, Bouchegouf, Guelma, Aïn Mekhlouf et Oued Cheham, ont été raccordés au gaz naturel lors du premier trimestre de l'année en cours, a rappelé la SDE.

JIJEL

Trois sages-femmes à l'EPSP de Ouled Asker

Trois sages-femmes, qui parachèvent actuellement leur formation à Skikda, seront "incessamment" affectées à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Ouled Asker, a indiqué dimanche à l'APS un responsable de la direction de la santé et de la population (DSP). Ferhat Belmerabet, chef du service des structures de santé à la DSP, a précisé que ces trois sages-femmes font partie des sept praticiennes affectées à la wilaya de Jijel, les quatre devant exercer à Jijel-ville.

DJIJEL

Festival Lire en fête

La 3e édition du festival Lire en fête sera organisée sur deux semaines à partir de samedi prochain à Jijel, a annoncé la Direction de wilaya de la culture. Le "riche programme d'activités" concocté pour la circonstance ciblera, cette année, les enfants des dix communes les plus enclavées de la wilaya en plus de ceux de la ville de Jijel, a détaillé le responsable de la cellule de communication de la direction de la culture.

APS

CÔTE D'IVOIRE,
GOUVERNEMENT-OPPOSITION**Réunion
de réconciliation**

Le gouvernement de Côte d'Ivoire et le Front populaire ivoirien (FPI), principal parti d'opposition, se sont rencontrés mardi soir à Abidjan, une réunion de réconciliation visant à reprendre le dialogue entre les deux parties opposées durant les violences postélectorales de 2010-2011, rapportent des médias.

"La rencontre qui nous réunit est une confirmation de la volonté du gouvernement de demeurer dans la dynamique de la main tendue et du règlement de nos problèmes par la voie de la concertation", a déclaré le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, devant la presse. "Certes, il reste beaucoup de chemin à parcourir. (...) Mais le dialogue direct a le mérite d'exister. Nous devons nous imposer des lignes de part et d'autre à ne pas franchir afin d'éviter des extrémismes qui pourraient mettre en péril l'équilibre social et la paix qui sont encore assez fragiles", a-t-il ajouté.

Sébastien Djédjé Dano, un secrétaire national du FPI, s'est félicité de "cette initiative heureuse qui consiste à reprendre le dialogue". Son parti a "fait des propositions pour régler les conséquences de la crise" et invité à la tenue d'un "débat national" afin de "débatte des problèmes beaucoup plus en profondeur" "pour que la Côte d'Ivoire retrouve le consensus minimal", a-t-il ajouté. Les deux parties se retrouveront "la semaine prochaine", a indiqué Jeannot Kouadio-Ahoussou, ancien Premier ministre et médiateur de ces discussions, pour qui "l'atmosphère est entrain de s'apaiser". La rencontre de mardi était "la troisième du genre", selon un porte-parole du FPI. La Côte d'Ivoire a connu un épisode de guerre civile à la suite des élections de 2010, quand le président sortant Laurent Gbagbo a refusé de reconnaître la victoire de l'actuel chef de l'Etat Alassane Ouattara. Les violences qui en ont découlé ont fait plus de 3.000 morts, chaque camp dénombant de nombreuses victimes.

TURQUIE

**18 prisonniers
du PKK évadés
d'une prison**

Un total de 18 prisonniers du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) se sont évadés mercredi d'une prison dans la province du Bingöl, dans l'est de la Turquie, ont indiqué des sources sécuritaires citées par les médias.

Les détenus, emprisonnés pour appartenance aux rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) se sont échappés d'une prison de Bingöl, ont indiqué ces sources, citées par l'agence de presse privée Dogan.

Des forces de sécurité ont été déployées dans la région pour retrouver les fuyards, ont-elles ajouté.

Le ministre de la Justice, Sadullah Ergin, a précisé que quatre des détenus purgeaient leur peine à Bingöl tandis que les 14 autres étaient en détention provisoire dans l'attente de leur jugement, a rapporté l'agence de presse Anatolie.

L'est et le sud-est de la Turquie, peuplés en majorité de Kurdes, sont le théâtre d'affrontements entre les forces de sécurité et les rebelles depuis le début de l'insurrection du PKK, en 1984. Le conflit a fait quelque 45.000 morts, selon l'armée turque.

ATTAQUE DE NAIROBI

**Les Shebab affirment que 137 otages
ont péri dans le Westgate****Les insurgés islamistes
somalien Shebab ont
revendiqué l'attaque du
centre commercial de Nairobi.**

Il s'agit d'une femme qui n'avait été impliquée dans l'opération, démentant des rumeurs persistantes depuis le début de l'agression samedi.

**Aucune femme dans
le commando**

Les Shebab démentent catégoriquement l'implication d'une femme dans l'opération du Westgate, ajoutant : « Nous avons un nombre suffisant de jeunes hommes totalement dévoués et nous n'employons pas nos sœurs dans de pareilles opérations militaires. » La déclaration des Shebab est intervenue peu après l'annonce, par le président kényan Uhuru Kenyatta, de la fin de l'attaque meurtrière.

**Trois jours de deuil
national**

Le Kenya entamait mercredi un deuil national de trois jours après l'attaque meurtrière du centre commercial Westgate

à Nairobi, où les secours commençaient à fouiller les décombres à la recherche de cadavres et d'éventuels explosifs.

L'attaque lancée samedi, revendiquée par les insurgés islamistes somaliens shebab, a coûté la vie à au moins 61 civils, six membres des forces de sécurité kényanes et cinq assaillants.

**Les Shebab projetés
sur le devant de la
scène djihadiste**

La prise d'otages sanglante de Nairobi, qui a pris fin mardi, projette sur la scène du djihadisme international la milice islamiste somalienne Al Chabaab après des années de querelles intestines.

La sophistication apparente de l'attaque du centre commercial Westgate Mall suppose des préparatifs poussés ainsi que la formation d'un commando aguerris pour un groupe surtout connu jusqu'ici par sa tactique de guérilla et d'opérations éclair.

Selon le président kényan, Uhuru Kenyatta, l'attaque, en plein cœur de la capitale la plus moderne d'Afrique de l'Est, a fait 61 morts parmi les civils. Six membres des forces de l'ordre et cinq assaillants ont également péri.

Onze membres du commando armé jusqu'aux dents des Shebab, qui voulaient

ainsi "punir" le Kenya pour son intervention militaire en Somalie voisine depuis 2011, ont été capturés.

Des spécialistes du renseignement dans la région pensent que les assaillants, qui ont tenu en haleine les médias du monde entier pendant quatre jours, appartenaient à un commando d'élite loyal au chef de file des Shebab, Ahmed Godane.

Ce dernier cherchait, dit-on, depuis quelque temps à replacer son mouvement sur le devant de la scène djihadiste mondiale. Il a pour cela financé, recruté et formé des cellules au Kenya même, d'après les services de renseignement.

La spectaculaire prise d'otages de Westgate Mall fait redouter aux Occidentaux que les Shebab, malgré leur perte de vitesse ces dernières années en Somalie, ne transforment ce pays proche de l'anarchie en une base arrière pour lancer des raids contre des pays de la région.

La milice islamiste est sortie affaiblie de l'offensive lancée ces deux dernières années par la force de l'Union africaine (Amisom) et les troupes kényanes contre les Shebab, qui ont été chassés de Mogadiscio et des principaux centres urbains, mais elle continue de présenter une menace majeure.

R. I.

ARMES CHIMIQUES

Des inspecteurs de l'Onu en Syrie

Les experts doivent enquêter sur une dizaine d'allégations d'attaques au gaz, mais ils n'ont pas de mandat pour déterminer les responsables.

Des experts de l'Onu sont arrivés mercredi en Syrie venant de Beyrouth afin de poursuivre leur enquête sur l'utilisation d'armes chimiques. L'équipe, dirigée par Aake Sellström, doit enquêter sur plus d'une dizaine d'allégations d'attaques à l'arme chimique en Syrie durant les 30 mois de conflit. Les experts n'ont, cependant, pas pour mandat de déterminer les responsables de telles attaques. Elle était venue en Syrie le mois dernier et avait conclu,

dans un rapport présenté le 16 septembre, à l'utilisation d'armes chimiques à une large échelle. Il y a des preuves que du gaz sarin a été utilisé dans une attaque dans la Ghouta orientale, près de Damas, le 21 août, selon leur rapport. Aake Sellström a souligné qu'il ne s'agissait que d'un rapport d'étape. "Il y a eu d'autres accusations présentées au secrétaire général de l'Onu, datant de mars, contre les deux parties. Il y en a environ 13 ou 14 qui doivent être examinées", avait-il dit récemment. Il a précisé que l'équipe espérait être capable de présenter un rapport final sur toutes les accusations "peut-être à la fin octobre". L'attaque

du 21 août, dont l'opposition et les pays occidentaux avaient rendu le régime responsable, avait poussé Washington à menacer Damas d'une action militaire. Le gouvernement syrien a démenti l'usage d'armes chimiques contre son peuple et avait accepté mi-septembre un plan russo-américain de destruction de son arsenal chimique. Cet accord avait éloigné la menace de frappe, mais la Russie, alliée de Damas, se heurte aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et la France sur les termes d'une résolution de l'Onu, notamment sur un recours à la force.

R. I.

7^E ÉDITION DU FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

Pour qui portera chance El Bahia ?



C'est "Les fleurs de Twilight", une production mauritanienne, qui a ouvert le bal de la compétition des courts métrages de la septième édition du Festival d'Oran du film arabe (Fofa). Cette première pour Wassim Kortbi, ce jeune Tunisien, relate, l'histoire d'un homme qui fuit la vie sociale, ses tensions pour vivre en compagnie de son épouse dans une hutte isolée au cœur du Sahara.

Page 12



AVEC SON NOUVEL ALBUM ZOOM

RACHID TAHA SUBJUGUE LE PUBLIC DE RABAT

Page 14

7^E ÉDITION DU FESTIVAL D'ORAN DU FILM ARABE

Pour qui portera chance El Bahia ?

C'est "Les fleurs de Twilight", une production mauritanienne, qui a ouvert le bal de la compétition des courts métrages de la septième édition du Festival d'Oran du film arabe (Fofa). Cette première pour Wassim Kortbi, ce jeune Tunisien, relate, l'histoire d'un homme qui fuit la vie sociale, ses tensions pour vivre en compagnie de son épouse dans une hutte isolée au cœur du Sahara.

PAR IDIR AMMOUR

Tourné au village mauritanien Twilight, le réalisateur a choisi de présenter un film intimiste sans dialogue estimant que « le silence est parfois plus éloquent que la parole ». Si Wassim Kortbi a préféré le silence, le réalisateur algérien Akram Zaghba, la Marocaine Asmae El Modir et le Bahreïni Amar Kooheji ont, eux, choisi de présenter le personnage principal dans leurs courts métrages silencieux où tout le monde parle sauf eux. Le réalisateur algérien Akram Zaghba a abordé dans son film *La gandoura blanche* l'histoire d'un jeune manipulé par une organisation terroriste pour commettre un attentat suicide, alors que le court métrage *Couleurs du silence* de la Marocaine Asmae El Modir a tissé ses séquences autour du personnage d'une fillette sourde-muette qui aime dessiner son père, un pêcheur. Le réalisateur bahreïni, Amar Kahouadji, a présenté, dans son film *Sokoone*, deux filles : une riche blonde et une noire pauvre pour décrire le destin de la femme que commande l'homme dans les sociétés patrimoniales qui ne font pas de distinction entre une riche, une



pauvre, une blonde ou noire. En plus, il choisit de confiner la fille noire au silence. La première journée de projection de courts métrages a été clôturée par le film irakien *Happy birthday* de

cimetière que fréquentait sa mère pour se recueillir sur la tombe de son père. Le réalisateur irakien a souligné, en marge de cette projection, que ce film exprime le désir du peuple irakien de vivre en dépit de la guerre et de la souffrance, où cet enfant rit et dialogue avec des gens (vivants et morts) dans un cimetière. Quant à la compétition des longs métrages, la salle de cinéma Maghreb, équipée en matériels de projection cinématographique moderne a été réservée à cette série dont un jury choisira la meilleure œuvre qui décrochera le prix Wihr d'or. Lancé le même jour que les courts métrages, cette compétition où sont en lice 14 œuvres de différents pays arabes dont l'Algérie, le Koweït, la Syrie, la Tunisie, la Jordanie, les Emirats arabes unis et le Liban, le film égyptien *Asham* de Maggy Morgan. L'Algérie participe à cette compétition par deux films que sont *À la boîte* de Djamil Beloucif et *Journées de cendres* d'Amar Si Fodil. Pour rappel, cette septième édition du Festival d'Oran du film arabe ouverte lundi soir au Centre des conventions Mohamed-Benahmed s'étalera jusqu'au 30 septembre courant.

JUSTIN AND THE KNIGHTS OF VALOUR, DERNIER BÉBÉ D'ANTONIO BANDERAS

L'acteur avoue se sentir plus proche du personnage de Justin

C'est à la production et au doublage que s'illustre Antonio Banderas dans le dernier film d'animation signé Manuel Sicilia : *Justin and the Knights of Valour*, littéralement, Justin et les valeureux chevaliers. L'histoire de Justin, qui souhaite à tout prix marcher dans les pas de son grand-père, et devenir un chevalier, ce que son père lui interdit. Le jeune garçon décide donc de quitter sa famille et son royaume, et se lance dans une véritable quête initiatrice. « Vous vous direz peut-être : c'est une histoire que j'ai déjà entendue cent fois, explique Antonio Banderas, l'histoire d'une quête avec des gentils, des méchants et des princesses. On connaît tout ça. La question ici, c'est comment raconter cette histoire. Nous avons essayé de faire quelque chose d'honnête, d'artisanal, sans prétention de concurrencer les grands studios. Mais au final, en y jetant un coup d'œil, les gens pourraient être surpris du résultat, particulièrement en termes techniques. » Complètement indifférente aux nobles

aspirations de Justin, Lara, la belle princesse dont le héros pense être amoureux. Une princesse snob et égocentrique, passionnée par la mode, la fille unique de l'homme le plus riche du royaume. Antonio Banderas prête, quant à lui, sa voix à Sir Clorex, un ancien domestique qui tente de faire croire aux femmes qu'il est chevalier. Un imposteur que le héros ne mettra pas longtemps à démasquer. « D'une certaine façon, je suis Justin, je suis un rêveur, qui est parvenu à faire des choses incroyables que personnes ne pensait possibles. Je suis arrivé à Madrid à 19 ans, pour devenir acteur, personne ne croyait en moi, mais j'y suis parvenu. Mon arrivée en Amérique a été encore plus folle, je ne parlais même pas anglais... et pourtant je suis là aujourd'hui », avoue le comédien. Au doublage, on retrouve d'autres peintures du cinéma, comme James Cosmo ou Rupert Everett. Le film d'animation espagnol en trois dimensions, devrait sortir prochainement.



THÉÂTRE RÉGIONAL DE CONSTANTINE

L'épopée de Che Guevara adaptée pour les planches



L'épopée d'Ernesto Che Guevara, telle que décrite par le poète palestinien Moein Bissou, constitue le thème d'une œuvre théâtrale mise en scène par l'artiste Antar Hilal, comédien au théâtre régional de Constantine (TRC). Ce dernier a précisé mardi à l'APS que cette œuvre adaptée par Mohamed-Tayeb Dehimi, actuellement en cours de montage, sera "élargie" à de nombreux militants des causes justes de par le monde. Martin Luther King, Nelson Mandela, le Mahatma Gandhi et Larbi Ben M'hidi seront évoqués dans cette tragédie poétique du dramaturge Bissou qui lui avait choisie le titre symbolique et significatif de *Symphonia min Tourab* ou (*symphonie en terre*), a relevé M. Hilal. La générale de la pièce théâtrale dont la scénographie a été confiée à Farid Merabet, un jeune promu de l'école des beaux-arts de Constantine, coïncidera avec la commémoration du 59^e anniversaire du déclenchement de la Révolution, a précisé l'artiste. Treize (13) comédiens feront vivre, 80 minutes durant, les péripéties de cette épopée à travers l'introduction de "nouvelles techniques alliant le théâtre au cinéma et abolissant le mur qui sépare la scène du public par le truchement de l'outil informatique, la manipulation du laser et les jeux interactifs", a conclu la même source.

COURT MÉTRAGE SOKOONE Une satire de la société patriarcale

Le film *Sokoone* (silence), du réalisateur du Bahreïn, Amar Kooheji, projeté mardi à la Cinémathèque d'Oran dans le cadre de la compétition des courts métrages du Festival d'Oran du film arabe (FOFA), s'en prend à la société patriarcale où la femme est privée de droits.

L'histoire du film se déroule dans les années 40 où une riche fille blanche noue une relation d'amitié avec une fille de couleur et de surcroît pauvre.

En dépit de ces différences, le destin des deux jeunes filles est identique : toutes deux sont soumises à l'autorité de l'homme.

Amar Kooheji a opté dans son film pour peu de dialogue, à tel point que la fille de couleur demeura silencieuse durant les 17 minutes que dure le film.

"Le silence des héroïnes du film montre que les femmes arabes, privées de droits acceptent leur destin", selon le réalisateur qui explique que son objectif "est de faire parler l'image".

Ce jeune cinéaste estime que la situation de ces femmes n'est pas propre aux sociétés arabes, mais elle est générale vu que les femmes "ont plus de devoirs que de droits dans toutes les régions du monde", soulignant que "la liberté de la femme ne doit être superficielle en se limitant par exemple à l'apparence vestimentaire".

La conception de ce film s'est basée sur un rythme calme adapté à la nature de son thème où le réalisateur a choisi un éclairage tiède et où les deux filles passent la plupart de leur temps à la maison.

FIN DE TOURNAGE DE KOCEILA

Un nouveau court métrage de Tahar Houchi

Le cinéaste algérien Tahar Houchi, commissaire du Festival international du film oriental à Genève (Fifog), a terminé cette semaine à Agadir (sud du Maroc), le tournage de "Koceila", un nouveau court métrage de 15 minutes portant sur le regard d'un enfant sur la société d'aujourd'hui.

Coproduction algéro-suisse avec une assistance technique marocaine, le film a été tourné pendant quatre jours à Taghazout dans la région d'Agadir, a indiqué le réalisateur rapporte l'APS

Il raconte l'histoire de trois destins qui se croisent dans un village berbère sur mer: Koceila, 11 ans qui perd sa grand-mère, Lola ayant perdu son enfant et Faouzi, artiste algérien qui a vu partir beaucoup de ses amis, victimes de la décennie noire, a précisé le cinéaste.

Il s'agit de trois personnes en processus de deuil et où chacun apprend, à sa manière, à apprivoiser la mort, a-t-il ajouté.

Ce nouvel opus met en scène notamment l'acteur algérien Faouzi Saïchi, l'actrice internationale anglaise Lola Peplow et la comédienne marocaine Fadma Bouchène.

Le film constitue la seconde partie d'une trilogie entamée avec *Yidir* (2012) prix du court métrage au 6^e Festival Issni n'Ourgh international du film amazigh Finifa organisé annuellement à Agadir.

Le prochain s'intitulera *Massinissa* et aura également pour thème la vision d'un enfant sur le monde actuelle.

La sortie du court-métrage est prévue pour janvier 2014 après sa finalisation (postproduction) qui durera entre deux et trois mois, a indiqué le réalisateur.

Tahar Houchi et Faouzi Saïchi se trouvent,



actuellement, au Maroc pour prendre part au 7^e Finifa. Le premier animera un atelier sur la critique cinématographique tandis que le second donnera une conférence sur le cinéma et son expérience de quarante années au service du 7^e art algérien.

Le Finifa de cette année dont le coup d'envoi a été donné lundi se déroule sans compétition officielle ni projections de films amazighs, mais seulement avec un cycle dédié au cinéma catalan,

en qualité d'invité d'honneur de cette édition. Les organisateurs ont décidé de suspendre la projection des films amazighs de la compétition officielle de cette 7^e édition pour protester notamment contre les institutions de tutelle, en l'occurrence le ministère de la Communication et le Centre cinématographique marocain (CCM) concernant la subvention allouée au cinéma amazigh dont le montant est de 50.000 dirhams (environ 4.500 euros). APS

JOURNÉES DU RIRE DE TLEMCCEN

Samir Mazouri subjugue le public

Le comédien, Samir Mazouri, a une fois de plus, fait montre de tout son talent d'humoriste lors de la soirée d'ouverture des premières journées du rire de Tlemcen, organisées par la direction du palais de la culture Abdelkrim-Dali du 23 au 26 septembre.

Egal à lui-même, le comédien a, durant une heure, conquis les cœurs des nombreux spectateurs présents par ses blagues et ses sketches digests et pleins d'humour traitant de questions sociales et sentimentales (mariage, amour, ect.).

Le lauréat de l'émission *Kahwet el Gosto* a, à travers son spectacle, fait une lecture critique de ces phénomènes sociaux en leur donnant un cachet comique apprécié par le public présent.

Le rire était, une heure durant, le maître mot dans une salle presque comble acquise et conquise par ce talentueux comédien qui prend de plus en plus confiance en ses capacités artistiques et qui gagne en maturité.

Ce jeune comédien qui, à chacune de ses apparitions à Tlemcen ou ailleurs, fait un tabac, est devenu au



fil des années la star et l'exemple à suivre pour de nombreux artistes en herbe qui tentent de percer dans le monde des arts dramatiques et notamment dans le genre humoristique qui est assez complexe selon les spécialistes. La soirée d'ouverture de ces premières

journées du rire de Tlemcen a vu également la présentation de deux autres spectacles présentés respectivement par la troupe de l'association El Wissal et la comédienne Hakima qui ont, eux aussi, réussi à faire rire le public. Ces journées du rire qui s'étaleront

jusqu'à jeudi prochain, verront la participation d'autres humoristes non moins connus tels que Salim Medjahed de l'émission *El Phama*, connu sous le nom de Salim Allek, Abdelkader Mostefaoui et d'autres qui vont certainement se surpasser afin d'égayer le public. APS

AVEC SON NOUVEL ALBUM *ZOOM*

Rachid Taha subjugué le public de Rabat

Le chanteur algérien, Rachid Taha, a subjugué mardi soir le public de Rabat, venu assister à son concert dans lequel l'artiste a pu montrer l'étendue de son talent, la puissance de sa voix et la force de sa musique inspirée de différents styles tels que le rock, la techno, le raï et le chaâbi, entre autres.

Présent au Maroc pour la promotion de son neuvième opus *Zoom* sorti en mars dernier, Rachid Taha, avec son inséparable chapeau vissé sur la tête et accompagné de son groupe composé de cinq musiciens (un guitariste, un bassiste, un batteur, un mandoliniste et un synthé) a donné un spectacle digne des grands rockers de par le monde.

Dégageant une énergie époustouflante, l'artiste était en communion avec un public conquis dès l'entame de la première des quinze chansons exécutées durant la soirée tantôt en arabe, tantôt en français et parfois en anglais mais aux senteurs de la musique algérienne dans sa diversité.

Dans une salle transformée, pour la circonstance, en piste dansante, le public émerveillé par l'excellent spectacle sur scène de Rachid Taha et de son groupe, une sonorisation parfaite et un formidable jeu de lumière, a donné libre cours à son imagination pour exécuter des danses jusqu'à entrer, pour certains, en transe.

Le chanteur algérien n'a pas cessé de danser durant une heure et demi, tout en invitant l'assistance, composée en grande partie d'Européens, à s'éclater surtout lorsqu'il a entonné le tube planétaire *Ya Rayah*, une reprise de la chanson de Dahmane El Harrachi, et *Rock The Casbah*.



Rencontré à la fin de son concert, Rachid Taha a expliqué au sujet des certains thèmes abordés dans son dernier album

notamment l'émigration, le racisme et la xénophobie que des problèmes vécus par les étrangers en Europe, il y a des

années, ont malheureusement ressurgi partout d'où la reprise de son tube *Voilà voilà que ça recommence* composé avec le groupe Carte de séjour, il y a trente ans.

A une question sur la reprise de chansons célèbres du répertoire de la chanson algérienne notamment *Bent Assahra ya mahlaha* de Khelifi Ahmed et *Camarade, je sais bien que tu l'aimes* de Mohamed Mazouni, il a indiqué que c'est sa manière à lui de rendre hommage aux aînés et de "montrer à mon fils" la richesse et la diversité de la culture algérienne à travers ses différentes régions. "Je compte bien continuer sur cette voie en m'inspirant de tous les genres de musique propres à l'Algérie (*malouf, chaâbi, sahraoui, raï, kabyle, etc.*)", a-t-il dit, ajoutant qu'il a l'intention de poursuivre ses duos avec les chanteurs algériens dont un est prévu avec Idir.

Dans son nouvel album qui regroupe 11 chansons, le chanteur à la voix rauque rend un hommage nostalgique aux icônes de sa jeunesse, d'Oum Kalthoum à Elvis Presley. Il a été enregistré entre Paris et Londres, avec le guitariste britannique Justin Adams à la production et la participation de Mick Jones (membre fondateur du groupe de musique The Clash), l'arrangeur britannique Brian Eno et le chanteur et musicien français Rodolphe Burger, entre autres. APS

EL DJIDAR

Une pièce de théâtre dédiée à la Palestine

L'Association culturelle des arts de la scène *Forsane Er'Rokh* (Les cavaliers de la scène) d'Adrar a présenté mardi, au Théâtre national algérien (TNA), *El Djidar* (Le mur), une pièce de théâtre dédiée à la cause palestinienne lors du deuxième soir des Journées du théâtre du Sud qui se poursuivent jusqu'au 30 septembre courant.

Ecrite et mise en scène par Okbaoui Cheikh, la pièce tente d'apporter des éléments de réponses à la situation des Palestiniens depuis plus d'un demi-siècle, dans un texte poignant, écrit dans le genre épique où la force du verbe s'est suffi à elle-même.

"Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie", une poésie lue par son auteur, le grand Mahmoud Darwich, dans un enregistrement sonore, a servi de fond à la conception de la pièce qui s'est déployée sur la scène du TNA, dans un niveau de prestation hautement appréciable.

Dans le premier tableau constituant la scène d'exposition, alors que le repère spatio-temporel de la pièce est fixé, il est suggéré de trouver une solution au problème du mur, construit par l'ennemi pour se protéger, isolant les Palestiniens sur leur propre territoire, Scrupuleusement respectée, la chronologie historique des événements, - qui ont mené à l'état actuel des choses en Palestine - a été savamment passée en revue.

Evacuant toute éventualité de conflit physique, les débats autour des solutions à trouver pour détruire ce mur se sont déroulés dans la réflexion entre fils d'une même nation qui n'arrivaient plus à ébaucher le moindre plan commun.



"En fait, ce mur pourrait représenter l'ensemble des politiques qui ont engendré plus de divisions et donc jusque-là vaines, menées contre l'occupation israélienne, il pourrait aussi symboliser tous les préjugés que dressent les uns contre les autres, entravant toute possibilité d'union contre l'ennemi", explique le metteur en scène.

Dans un décor presque nu, la scénographie constituée d'un drap blanc faisant office d'écran, support à la projection de l'image du mur, d'un large périmètre noir au sol, symbolisant l'embargo auquel sont soumis les Palestiniens et enfin des pierres et des cailloux jonchant la scène. Les lumières et le son ont bien

accompagné la trame, créant les atmosphères adéquates à chaque scène de la pièce qui a duré une heure et cinq minutes et s'est terminée par l'implication du public auquel on a donné des pierres qu'il a jetées contre le mur, sous la voix impavide de Mahmoud Darwich lisant la même poésie.

Issu de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle (Isma de Bordj El-Kiffan à Alger), l'auteur et metteur en scène Okbaoui Cheikh, originaire d'Adrar, s'est entouré de Benchernine Idris, Abde Rebbi Belkacem, Boughir Hamza et Khaber Djamel, jeunes comédiens, de Tizi-Ouzou et de Béjaïa, encore en formation au même institut, créant une synergie autour d'un

projet domicilié à Adrar. "Le dossier palestinien doit faire partie de nos projets artistiques, c'est une expérience louable qui a créé une bonne chimie entre nous, dans l'application stricte des normes académiques, ce qui, à mon sens, a donné lieu à un travail de bonne facture", a conclu le metteur en scène.

Regroupant une dizaine de représentations, les Journées du théâtre du Sud se poursuivent jusqu'au 30 septembre avec, au programme de la troisième soirée, une pièce intitulée *El Boukaâ Es'Sawda*.

APS

Le rose bengale stimule le système immunitaire et réduit certains cancers

Suite à la découverte des propriétés anticancéreuses du rose bengale, des chercheurs se sont penchés sur le mécanisme mis en jeu. Leurs résultats montrent que ce colorant active la réponse immunitaire et favorise l'élimination des tumeurs.

Les mélanomes se caractérisent par le développement excessif des mélanocytes, les cellules responsables de la coloration de la peau. Ces tumeurs peuvent progresser rapidement et contaminer d'autres régions du corps sous forme de métastases. Le rose bengale, en activant la réponse immunitaire, détruit les cellules cancéreuses. Mettre au point un traitement contre une maladie peut relever du défi et s'apparente parfois à chercher une aiguille dans une botte de foin. Dans cette quête, les chercheurs prennent de temps en temps des chemins escarpés pour dépister des solutions là où l'on ne s'y attendait pas. Le rose bengale en est un bon exemple. Ce colorant est fréquemment utilisé en médecine pour dépister les lésions de la cornée et pour tester l'activité du foie. Dans une étude réalisée en 2009, des chercheurs ont également montré qu'il avait des propriétés anticancéreuses chez l'Homme. Ils ont constaté avec enthousiasme qu'une solution composée de 10 % de rose bengale, le PV-10, pouvait détruire à la fois les tumeurs au sein et les mélanomes, des formes graves de cancers de la peau.

Le PV-10 pourrait ainsi représenter la recette miracle contre certains cancers. Cependant son mécanisme d'action est encore mal compris et des études sont

nécessaires pour le décrypter. Des chercheurs du Moffit Cancer Center en Floride se sont attelés à cette tâche. Leurs résultats, publiés dans la revue *Plos One*, montrent comment le PV-10 stimule le système immunitaire et favorise la destruction des tumeurs chez la souris.

Une seule injection de PV-10 pour diminuer les tumeurs

Pour ces travaux, les scientifiques ont injecté le PV-10 chez des souris atteintes de cancers du sein ou de mélanomes. Leurs résultats montrent qu'une seule injection de ce produit suffit pour diminuer le nombre de tumeurs primaires et de métastases dans les deux modèles de cancers.

Afin d'évaluer l'intensité de la réponse immunitaire mise en place chez ces souris, les auteurs se sont intéressés aux splénocytes, c'est-à-dire aux cellules immunitaires présentes dans la rate. La différenciation de ces cellules est un révélateur de l'activité immunitaire d'un organisme. Ils ont montré que les splénocytes des rongeurs traités avec le PV-10 produisaient plus d'interférons gamma, des glycoprotéines antitumorales.

D'autre part, après un traitement par PV-10, les auteurs ont observé une augmen-



tation de la destruction des cellules du mélanome par les lymphocytes T. En injectant ces lymphocytes T dans une autre souris atteinte de mélanomes, ils ont également observé une diminution des tumeurs. Cette étude confirme le rôle antitumoral du rose bengale et mon-

tre qu'il induit une stimulation de la réponse immunitaire. De nombreuses expériences sont encore nécessaires pour en comprendre tous les secrets mais ces travaux offrent une lueur d'espoir pour les malades.

Prédire les risques d'obésité par un test de la flore intestinale ?



Deux études internationales viennent de distinguer la population en fonction de la diversité de leur flore intestinale. Ceux qui présentent moins d'espèces microbiennes ont davantage de risques de devenir obèse. Un test pourrait même identifier les sujets à risques, et préconiser un changement d'alimentation afin d'éviter la prise de poids.

Les bactéries intestinales, parmi lesquelles la célèbre *Escherichia coli*,

pourraient être un paramètre déterminant dans la propension à l'obésité. Une plus grande diversité est à privilégier, et une alimentation riche en fibre peut y contribuer. L'épidémie d'obésité touchait environ 400 millions d'individus adultes en 2005, elle concernera plus de 700 millions de personnes en 2015 et continuera d'augmenter. Les causes sont en partie environnementales (vie sédentaire, nourriture riche en énergie et facile à se procurer,...) et en partie génétiques.

Mais l'obésité liée à des mutations génétiques humaines semble représenter une minorité de cas. De plus en plus de données indiquent que des variations dans notre autre génome, le microbiome, c'est-à-dire le génome global de tous les microorganismes de notre corps, peuvent avoir plus de conséquences sur le développement de l'obésité que des variations dans le génome humain. Une première étude, publiée dans *Nature* et menée par le consortium international MetaHIT, a porté sur une cohorte de 292 adultes danois comprenant 123 personnes non-obèses et 169 obèses. Les chercheurs ont analysé le génome bactérien intestinal de ces individus grâce à une nouvelle technique appelée métagénomique quantitative. Moins de bactéries intestinales, plus de risques d'obésité. D'après les résultats, il ressort que deux groupes d'individus se distinguent selon le nombre de gènes microbiens différents de leur microbiote, ce qui correspond à la richesse des bactéries qu'ils portent et l'abondance de certaines espèces bactériennes intestinales.

Un quart des individus de la cohorte sont pauvres en espèces bactériennes, tandis que les trois-quarts possèdent une flore intestinale riche en bactéries (c'est-à-dire plus diversifiée). C'est la première fois qu'une telle distinction est mise en évi-

dence dans la population. Par ailleurs, cette distinction n'est pas dépendante de la corpulence des individus car on retrouve des maigres et des obèses dans les deux groupes, même si le groupe déficitaire en bactéries comprend plus d'obèses (80 %).

Des espèces bactériennes qui préservent de l'obésité

En comparant ces deux groupes, les chercheurs ont découvert que les personnes pauvres en bactéries intestinales ont un risque plus important que les personnes riches en bactéries de développer des complications liées à l'obésité : diabète de type 2, problèmes lipidiques, hépatiques, cardiovasculaires et peut-être certains cancers... Ces individus ont notamment tendance à développer une inflammation chronique.

Les chercheurs ont également observé que les personnes obèses du groupe déficitaire en espèces bactériennes prennent plus de poids dans le temps que les individus non obèses. Chez ces individus pauvres en bactéries, 8 espèces de microbes spécifiques étaient en faible abondance, voire manquantes. Celles-ci pourraient avoir un rôle protecteur contre la prise de poids. Cette découverte pourrait, à terme, conduire au développement de nouveaux probiotiques permettant de lutter contre l'obésité.



ACCUSÉ

levez-vous !



DIVORCE

A cause d'un film

Farouk, un jeune avocat de 38 ans, et Nadia, son épouse de 30 ans, étaient restés, pendant une heure et demie, rivés face à la télévision. Jusqu'à la fin d'un film qui les avait tenus en haleine. Un film qui traitait du thème de l'adultère et de la vengeance des femmes qui se sentent délaissées.

PAR KAMEL AZIOUALI

À la fin du film, Farouk s'exclama :

- Il est vraiment horrible ce film. Je trouve que ce pauvre type a été trop sévèrement puni.

- Non, Farouk, je ne suis pas d'accord avec toi, lui répondit Nadia. Moi, je trouve que c'est un très beau film. Il est très beau parce qu'il montre ce qui attend les maris infidèles qui tournent autour des autres femmes. Cet animateur de télévision qui s'est retrouvé noyé dans les problèmes n'a finalement eu que ce qu'il méritait. Tu as vu ? Il a une très belle épouse, trois beaux petits garçons, un métier des plus enviables et il cherche des émotions fortes avec d'autres femmes... C'est bien fait pour lui, ce sale coureur de jupons !

Farouk fronça les sourcils :

- Tu n'as pas l'air d'avoir bien vu ce film, Nadia. Ce type n'a pas cherché ce qui lui était arrivé... Ce n'est pas un coureur de jupons.

- Tu le défends ? C'est ton métier de défendre les gens, ironisa Nadia.

- Non, je ne le défends pas ! Mais je te dis que ce qui est arrivé à ce type peut arriver à n'importe qui... Il est sur une autoroute, une automobiliste en panne l'arrête. Il lui vient en aide et comme elle le trouve très à son goût, lui fait les yeux doux et le pauvre type se montre faible...

- Il s'est montré faible, selon toi ? Il avait tout pour être heureux, s'écria Nadia. Cela lui apprendra à ne pas se contenter de ce qu'il a.

- Ah ! Nadia, je ne suis pas d'accord avec toi. Tu essaies de raisonner à la place de cet homme ! Tu ne peux pas te mettre à sa place parce que tu es une femme.

- Tu approuves ce qu'il a fait ? s'indigna la jeune femme.

- La question n'est pas de savoir si j'approuve ou pas... Je dis que ce qui lui est arrivé peut arriver à n'importe qui... Pour peu que les mêmes causes et les mêmes conditions soient réunies.

A cette réflexion, la jeune femme sursauta et fusilla du regard son mari :

- Mais ce que tu dis là est très grave Farouk. D'abord tu me dis que cet homme que sa maîtresse a abandonnée et que sa femme a poignardé ne mérite pas ce qui lui est arrivé, ensuite, tu me dis comprendre ce qu'il a fait et que ce qui lui est arrivé peut arriver à n'importe quel autre homme.



C'est ce que tu as dit, n'est-ce pas ?

- Oui.

- Mais tu es monstrueux ! Cela signifie que toi aussi tu peux dépanner une dame dont la voiture est tombée en panne sur l'autoroute et ensuite t'en aller avec elle et devenir son amant.

- Mais non, mais non, d'abord moi, je ne m'arrête jamais sur une autoroute... avec tous ces bandits qui rôdent et qui sont prêts à vous trouser la peau pour quelques malheureux dinars.

Nadia, rassurée, respira et sourit :

- Je sais que ce n'est pas toi qui vas t'arrêter sur une autoroute pour dépanner un automobiliste mais avec ce que tu viens de me dire... je découvre que pour une femme tu es prêt à t'arrêter pour l'aider et plus si... affinités, comme on dit !

- Nadia, tu as tort de penser que je pourrais m'arrêter sur une route pour aider une femme tombée en panne.

On n'est plus au temps où l'on peut s'arrêter pour aider quelqu'un. J'ai un ami qui a trouvé sur la route une femme tombée en panne. Pendant qu'il ralentissait pour s'arrêter, il avait aperçu derrière des buissons des têtes d'hommes. C'était un guet-apens. Ils

attendaient qu'il s'arrête pour lui sauter dessus. Pour lui voler sa voiture probablement. L'épouse sourit jusqu'aux oreilles. Cette histoire, peut-être inventée de toutes pièces, prouvait que son mari n'était pas de ceux qui se laisseraient entraîner par les belles sirènes. Mais il allait lui apporter des précisions auxquelles elle n'avait pas pensé et qui allait remettre en cause sa sérénité.

- Quand je parle de causes et de conditions à réunir, il ne s'agit pas forcément des mêmes. Dans le film, le point de départ a été une panne mécanique sur l'autoroute... Le reste a suivi...

- Hum... Le reste, dans ce film par exemple, c'est la femme que cet homme a rencontrée et qui est plus belle que son épouse...

- Non... La beauté n'a rien à voir... Il s'agit d'une femme qui a su lui donner ce qu'il ne trouve pas chez son épouse... Des émotions nouvelles, mystérieuses... chaque homme a ses petites faiblesses... Quand une femme les découvre, il est cuit... Il devient son esclave.

Nadia, qui était sur le point de s'en aller à la cuisine, se rassit et toisa son mari :

- Mais ce que tu dis là est très intéressant. Les hommes deviennent esclaves de celles qui découvrent leurs petites faiblesses... Et moi... Je... Je les ai découvertes ?

- Hum... Après cinq ans de mariage... j'ai le regret de te dire que non...

- Et tu n'as pas l'air d'en souffrir ! Ce qui signifie que quelqu'un d'autre les a probablement découvertes... Hum... Je crois que j'ai intérêt à ouvrir l'œil. Et le bon...

- Pourquoi ouvrirais-tu l'œil ?

- Mais pour te surveiller pardi... Je ne veux pas qu'une autre femme te prenne.

Et soudain Farouk hurla :

- Nadia ! C'est la première et dernière fois que je t'entends me tenir de pareils propos ! Personne ne m'a jamais surveillé ! Je suis un homme libre ! Je fais ce que je veux ! Si je me suis marié c'est pour m'épanouir pas pour être surveillé et contrôlé ! Tu entends ? Je fais ce que je veux !

- Ah ! Non ! Tu ne fais pas ce que tu veux ! Nous sommes ensemble sur un même bateau ! Nous nous devons respect et amour !

- Tu qualifies notre vie de bateau, Nadia ? Cet appartement que j'ai acheté après avoir obligé mon père à me donner ma part de terres agricoles abandonnées pour les vendre et réunir l'argent nécessaire. J'ai tout fait pour te rendre heureuse et toi tu projettes de me surveiller ? Et tu qualifies notre vie de bateau ! Ingrate ! Mais vous êtes terribles, vous les femmes ! Vous suppliez les hommes de vous épouser et une fois que vous avez atteint votre objectif, vous leur menez la vie dure. Et d'abord, je vais me comporter comme un homme du monde. Cela fait plusieurs jours qu'une cliente m'invite à déjeuner et à chaque fois, je refuse poliment. Demain, c'est moi qui l'invite. Et comme je sais où elle veut en venir, je jure de me laisser faire.

Nadia se frappa la poitrine :

- Tu vas sortir avec une femme ? Et tu me le dis en face ! Sans honte !

- Pourquoi aurais-je honte ? J'ai cambriolé une mosquée ?

- Farouk, je t'interdis de déjeuner avec cette femme !

- Tu m'interdis ? Tu me surveilles, tu m'interdis ! Tu en fais un peu trop, Nadia. Et encore tu n'as pas de gosses... Le jour où tu en auras, ma vie avec toi sera infernale... Je crois qu'il vaut mieux en arrêter là... Je vais dormir au salon... Et demain tu seras gentille de retourner chez tes parents... Tu peux prendre tout ce qui te plaît dans cette maison.

- Mais qu'est-ce qui te prend, Farouk ? Tu en fais une histoire au sujet d'un film...

- Le film n'a été que le détonateur qui t'a fait parler... Grâce à ce film, je sais ce qui se cache en toi ! Un gendarme !

Comme Farouk fait partie de cette catégorie d'hommes qui ne reviennent jamais sur une décision même lorsqu'elle est irréfléchie, la nuit suivante, Nadia la passa chez parents et deux mois plus tard, le divorce fut prononcé au tribunal d'Alger.

K. A.

ATOMISÉS PAR L'ES SÉTIF

Les Béjaouis continuent de manger leur pain noir

La JSM Béjaïa a été atomisée par l'ES Sétif (5-0), en match comptant pour la mise à jour de la 4^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football, disputé mardi soir au stade 8-Mai-45 à Sétif.



PAR MOURAD SALHI

Les Béjaouis n'ont pas pu améliorer leur parcours décevant ni leur manière de jeu en ce début du championnat. Mardi, face à une équipe mieux organisée sur le terrain, les gars de la Vallée de la Soummam ont encore une fois perdu des points et s'enfoncent dans la crise. L'ES Sétif, fraîchement éliminée de la phase des poules de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), se focalise désormais sur cette compétition nationale dont elle est détenteur du titre. En accueillant la JSM Béjaïa, où rien ne va plus en ce début du championnat, cette formation phare de Aïn Fouara n'a pas raté l'occasion pour remporter avec l'art et la manière trois précieux points sur ses bases qui leur permettrait de se rapprocher du

leader, le CS Constantine, en attendant de disputer son second match en retard sur le terrain de l'ASO Chlef, prévu le 1er octobre prochain. Cette large victoire à domicile a permis aux Sétifiens de rejoindre en deuxième position l'USM Alger, la JS Kabylie et le MC Alger, à une seule unité du leader constantinois. En face, l'adversaire traverse une période délicate en ce début de saison, comme l'atteste sa 13e place au classement avec 3 points seulement dans son escarcelle. L'ES Sétif, qui partage la seconde place avec trois autres formations, accueillera samedi le RC Arbaâ, le nouveau promu en élite. Les Sétifiens qui restent sur une belle victoire, comptent rester sur cette dynamique et ajouter le RCA à leur tableau de chasse. L'équipe de Larbaâ, qui occupe la neuvième place avec sept

points, devra puiser dans ses ressources pour essayer de revenir avec un résultat probant de Sétif, chose qui ne sera pas facile. De son côté, la JSM Béjaïa, qui n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau, se rendra dans la ville des Genêts pour donner la réplique à la JS Kabylie, qui avait concédé son premier revers de la saison face au CR Belouizdad. Les Béjaouis seront certainement mis à rude épreuve par une équipe de la JS Kabylie qui tentera de se racheter sur son terrain et devant son public, à l'occasion du derby kabylo-kabyle. La JSMB, groggy avec la débâcle de Sétif, devra trouver les ressources nécessaires pour réussir ce test, devant une équipe de la JSK qui ne jure que par la victoire.

M. S.

LIGUE 2, 6^e JOURNÉE

WA Tlemcen-NA Hussein Dey à l'affiche, l'USMBA à l'affût

Le match WA Tlemcen-NA Hussein Dey, deux ex-pensionnaires de Ligue 1, constitue l'affiche de la sixième journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 prévue vendredi, tandis que le dauphin, l'USM Bel Abbès se déplacera à Mostaganem pour affronter l'ESM, très mal en point en ce début de saison. Les Zianides, qui restent sur un nul en déplacement face au MC Saida (0-0), tenteront de renouer avec le succès à l'occasion de la réception du NA Hussein Dey pour espérer conserver leur fauteuil de leader. La mission des protégés de Cherif Hadjar ne sera pas une sinécure face aux Sang et Or, revigorés par leur succès contre l'ES Mostaganem. De son côté, l'USM Bel-Abbès, auteur d'une belle entame de saison sous la conduite de l'entraîneur Abdelkrim Bira se rendra à Mostaganem pour croiser le fer contre

l'ESM, bon dernier avec trois défaites en cinq matches. Les hommes de Nacerddine Akli sont désormais dos au mur face à une équipe de l'USMBA expérimentée et emmenée par le meilleur baroudeur de la compétition Hocine Achiou. Le CA Batna (3e) se déplacera à Boussaâda avec l'objectif de signer son quatrième succès de rang. Après un début de saison difficile et deux défaites consécutives, les protégés de Ali Fergani ont trouvé leur vitesse de croisière. Le programme de cette journée nous propose également une autre belle affiche entre l'USM Annaba et l'USM Blida, deux équipes qui ambitionnent de retrouver l'élite cette saison. L'USM Annaba sous la conduite de l'entraîneur Abdelkrim Latreche a signé le week-end dernier son premier succès de la saison contre l'AS Khroub (2-0) et l'USMB a engrangé ses trois premiers points de la victoire sur sa

pelouse de Brakni face à l'ABS (2-1). Une affiche qui se jouera sous le signe de la confirmation pour les deux clubs. L'ASM Oran (4e) affrontera le promu l'USMM Hadjout avec l'ambition de revenir avec un résultat positif et confirmer ainsi sa belle série en cours. En bas de classement, l'AB Merouana se déplacera au Khroub en quête de points et l'US Chaouia accueillera l'O Médéa.

APS

Programme

Batna : MSP Batna-MC Saïda
El Khroub : AS Khroub -AB Merouana
Annaba : USM Annaba -USM Blida
Oum El Bouaghi : US Chaouia-O Médéa
Hadjout : USMM Hadjout- ASM Oran
Boussaâda : A Boussaâda-CA Batna
Mostaganem : ES Mostaganem-USM Bel-Abbès
Tlemcen : WA Tlemcen-NA Hussein Dey

MONDIAL 2014, BARRAGES

L'Algérie favorite face au Burkina Faso, selon la Fifa

La sélection algérienne sera favorite face au Burkina Faso en matches barrages qualificatifs au mondial 2014 dont le match aller aura lieu le samedi 12 octobre prochain à 17h au stade 4-Août de Ouagadougou, estime mercredi laifaifa. "Les Fennecs seront favoris face au Burkina Faso lors des barrages qualificatifs, et savent qu'avec un effectif jeune et talentueux, l'avenir leur appartient", écrit le site officiel de la Fifa. FIFA.com qui revient sur les performances des dix équipes africaines qualifiées aux matches barrages, n'a pas tari d'éloges d'autre part, sur le parcours des partenaires de Sofiane Feghouli lors de la phase de poules. "Le parcours de l'Algérie a été à peine moins impressionnant (par rapport à l'Egypte : six victoires en autant de matches) dans un Groupe H où figuraient le Mali, le Bénin et le Rwanda. Une défaite en terres maliennes est la seule ombre au tableau d'une sélection qui espère disputer sa deuxième phase finale consécutive", explique l'instance internationale. Les hommes de Vahid Halilhodzic avaient dominé le groupe H en décrochant leur billet pour le dernier tour avant une journée de la fin des éliminatoires loin devant le Mali. Pour le site de la Fifa, "les nouveaux Fennecs n'ont pas encore l'aura de leurs glorieux aînés, élevés au rang de héros après leur barrage face à l'Egypte sur la route de l'Afrique du Sud, mais ils permettent au peuple algérien de rêver à un meilleur destin qu'en 2010, et l'élimination au premier tour". "Solides - avec seulement quatre buts encaissés - et efficaces, avec 13 réalisations à leur actif, les Verts forment une équipe soudée où n'émerge aucune star qui déchaîne les passions, pour la plus grande joie de son sélectionneur", souligne l'instance internationale.

Hassen Mohamed et Benkaddour Sanaa en 1/4 de finale

Les joueurs de tennis algériens, Mohamed Hassen et Sanaa Amaria Benkaddour, ont arraché leur qualification pour les quarts de finale du tournoi individuel des jeux de la Solidarité islamique 2013 (JSI-2013), mercredi dans la ville indonésienne de Palembang. Chez les hommes, Hassen a éliminé sans trop de peine l'Omanais Al-Zadjali Saleh Ghaz en deux sets (6-1, 6-2), tandis que chez les dames, Benkaddour asorti la Yéménite Al-Olfi Shaema 6-1, 6-1. En quarts de finale, le représentant algérien chez les hommes affrontera l'Indonésien Adi Nugroho Wishnu, vainqueur du Saoudien Al-Saad Fahad, alors que la Turque Bayraktaroglu Melis, exempte du 1er tour, se dressera sur le chemin de Sanaa Benkaddour. La troisième joueuse algérienne engagée mercredi, à savoir Benkaddour Nihed, a été éliminée par la Malaisienne Chua An Ping Aslina (7-6, 6-2). L'entraîneur national, Brahim Zineddine, n'était pas totalement satisfait à l'issue de ce premier tour des épreuves individuelles, estimant que ces joueurs pouvaient "mieux faire". "Ils ne savent pas encore gérer leurs efforts", a-t-il relevé. Au programme de jeudi, le 2^e tour des épreuves doubles. Hassen Mohamed et Makhlof Mohamed Nazid, exempts du 1^{er} tour, affronteront les Indonésiens Rungkat Christophe et Sie Elbert (messieurs), alors que la compétition féminine verra la paire Boudjadi Yassamine -Benkaddour Sanaa rencontrer celle du pays organisateur composée de Kasih Mia Sacca et Mediana Heravita.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
19-09-2013	Gestionnaire de stock MFG Spa filiale du groupe CEVITAL Leader dans l'industrie du verre en Algérie recrute un gestionnaire de stock résidant dans la région centre (Alger / Blida / Boumerdes)	MFG Algeria	ALGER
19-09-2013	Ingénieur de Formation CESI Algérie recrute un Ingénieur de Formation pour coordonner le dispositif de formation et l'adapter selon les évolutions pédagogiques, sociales, économiques, techniques ...	cesi algerie	ALGER
18-09-2013	Technico-commerciaux MFG Algérie recrute des Technico-commerciaux curieux et tenace, ayant 03 années d'expérience	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	Ingénieur projeteur - BOUIRA - MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL recrute sur la région de BOUIRA un Ingénieur projeteur maîtrisant l'Autocad, solidworks et autre logiciel de chiffrage PROGES	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	Chargé des achats Nous recrutons un Chargé des achats ayant d'excellente capacités relationnelles et maîtrisant les techniques d'achat et de négociation	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	Cadre Comptable Vous êtes Sérieux, tenace et vous avez le sens de la confidentialité...MFG Algérie recrute un Cadre Comptable ayant 03 années d'expérience dans un poste similaire	MFG Algeria	ALGER
18-09-2013	Ouvriers - BOUIRA - MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL recrute des Ouvriers sur la région de BOUIRA	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	Chargé du personnel - BOUIRA - MFG Algérie filiale du groupe CEVITAL recrute sur la région de BOUIRA un Chargé du personnel pour assurer la conduite de la gestion du personnel et l'application de la réglementation sociale en intégrant les règles et les procédures du droit du travail.	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	Gestionnaire de stocks - BOUIRA - Nous recrutons un Gestionnaire de stocks sur la région de BOUIRA maîtrisant le logiciel de gestion des stocks et l'outil informatique	MFG Algeria	BOUIRA
18-09-2013	Project Manager - BOUIRA - MFG Algérie recrute un Project Manager pour la région de BOUIRA ayant 05 années d'expérience dans un poste similaire et maîtrisant l'Autocad, solidworks et autre logiciel de chiffrage	MFG Algeria	BOUIRA
17-09-2013	Electricien Industriel ZAGOPE Algérie recrute un Électricien Industriel ayant des connaissances en armoire électrique résidant à Alger ou Constantine	ZAGOPE Algérie	ALGER
17-09-2013	Chargé des procédures douanières ZAGOPE Algérie recrute un Chargé des procédures douanières pour assurer la veille réglementaire à travers les organismes professionnels; Elaborer et suivre la vision de nos pratiques douanières de l'entreprise	ZAGOPE Algérie	ALGER
17-09-2013	Représentants Technico-commerciaux - Centre - Important groupe industriel recrute des Représentants Technico-commerciaux sur la région Centre pour assurer la vente des produits Lubrifiants en mettant en œuvre les plans commerciaux établis par la direction commerciale	Société privée	ALGER

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

3228

مكتب توثيق الأستاذ أمين خان حاوي (02) شارع
عميمور سيدي أحمد ولاية الجزائر، التسمية الشركة ذات
اسهم مصبرة حياة SPA MACIR VIE الراسمال
الإجتماعي (1.000.000.000) المقر الإجتماعي
برقم (43) شارع عماني بلقاسم بارادو، حيدرة، ولاية
الجزائر ايداع محضر الجمعية العامة العادية السنوية
2012 جلسة (2013/06/27) بموجب عقد تلقاه
المكتب بتاريخ (2013/09/03) مسجل تم ايداع
محضر الجمعية العامة العادية ش ذ ا مصير حياة أهم ما
جاء في قراراتها كالتالي :
المصادقة على الحسابات الإجتماعية للسنة المالية 2012
المصادقة على تخصيص النتيجة - تحرير الجمعية العامة
الجزء المتغير من أجر رئيس المدير العام لشركة مصير
حياة / ش ذ ا طبقا لبنود عقد عمله - تحديد قيمة بدائل
الحضور لأعضاء مجلس الإدارة تحديد اتعاب محافظ
الحسابات و سوف تودع تسختان من هذا العقد بالمركز
الولائي للسجل التجاري لولاية الجزائر
للإعلان الموثق

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - 387/13

الأستاذة بوشيريط فاطمة الزهراء . 47 شارع خليفة بوخالفة سيدي محمد الجزائر
المؤسسة ذات الشخص الوحيد والمسؤولية المحدودة المسماة // طوب ليفيل مينا
مقرها الاجتماعي // 32 شارع طاهر شعاف سيدي محمد، الجزائر
رأسمالها // (100.000 دج) .

تعديل مؤسسة

/ بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 2013/09/23 مسجل، تم تعديل م. ذ. ش. ب. م. م. المسماة // طوب ليفيل مينا كما
يلي: // ولها وهيت السيدة: بن عيو زينب جميع الحصص الاجتماعية التي تملكها في المؤسسة إلى السيدة // سلموني سلمى
، ولكل مقدر بـ/مئة (100) حصة اجتماعية ذات قيمة ألف دينار (1000 دج) أي مجموع مائة ألف دينار
جزائري (100.000 دج) . // لتلحق // استقالة السيدة: بن عيو زينب ، بصفتها مديرة للمؤسسة ، وتم تعيين بدلها السيدة //
سلموني سلمى كمديرة جديدة للمؤسسة ، لمدة غير محدودة

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - 388/13

مكتب التوثيق للأستاذة توشمي الوناس

موتى باسطوالي، 07 شارع نشاط رابح ، ولاية الجزائر - الرمز 2025

هل مسبق للمؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة "م. ذ. ش. ب. م. م. شريط أمين للاستيراد والتصدير"
مقرها الاجتماعي / رقم 05 طريق المباحل- نادي الصنوبر- اسطوالي
رأسمالها / مائة الف دينار جزائري (100.000 دج)

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ (2013/09/25) ، تم حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة المسماة أعلاه
حلا مسبقا اعتبارا من تاريخ تحرير العقد ، و عينت الأئمة / مداحي كهيبة ابنة اعمر مصفية لها بموجب وكالة خاصة .
نسخة من هذا العقد ستودع بالمركز الوطني للسجل التجاري .

N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013 - 389/13

MIDI
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION 46197



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 35, rue D'Alger Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, 181 - 0770.32.41.66, E-mail : reaction@midi-dz.com
Publication - Tél/Fax : 021.63.73.14, publinfo@midi-dz.com

Cuisine

Macaronis à l'aubergine



Ingrédients

2 aubergines
150 g de mozzarella
100 g d'olives noires dénoyautées
500 g de tomates
1 gousse d'ail haché
3 c. à soupe de basilic ciselé
3 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation

Couper la mozzarella en petits dés. Laver et essuyer les aubergines. Les couper en petits dés. Faire chauffer l'huile dans une sauteuse. Faire revenir l'ail et les aubergines. Ajouter les tomates et les olives. Saler et poivrer. Laisser mijoter 10 min. Pendant ce temps, faire cuire les pâtes dans une grande quantité d'eau salée. Les égoutter, les mélanger à la préparation. Poursuivre la cuisson pendant 3 min. Verser dans un plat de service. Ajouter la mozzarella. Saupoudrer de basilic.

Banane au chocolat et à la noix de coco



Ingrédients

6 bananes
150 g de chocolat
15 cl de crème liquide
80 g de noix de coco râpée
Sucre (selon le goût)

Préparation

Faire fondre le chocolat dans une casserole avec la crème liquide. Bien mélanger. Réserver au bain marie. Eplucher les bananes et les couper en deux dans la longueur. Les mettre dans des assiettes creuses. Les arroser de chocolat chaud fondu et les parsemer de noix de coco râpée. Servir aussitôt.

MODE ET LOOK

Comment porter le paletot ?



Le paletot est la pièce rétro par excellence : coupe courte, structure évasée, petit col rond, gros boutons... A lui seul, il signe déjà votre look. Mais agrémenté avec les accessoires adéquats, c'est encore mieux !

Avec un pantalon large

On joue l'effet décalé avec les superpositions : la taille basse du pantalon laisse apparaître le bas d'une chemise rayée. On insiste sur les volumes qui s'équilibrent : large en haut et large en bas. Le pantalon est blanc, la nuance top de cet été.

Avec un jean ou un pantacourt taille haute

Profitez du paletot court pour arborer la taille haute qui fait une entrée timide dans les collections. De quoi mettre en valeur les courbes les plus féminines.

Avec une minijupe

La jupe courte est à volants pour équilibrer les volumes. Elle peut aussi être simplement étoffée (type jupe boule) et aérienne (en matière fluide). A noter : le paletot tombe légèrement sur les hanches et n'est pas trop ajusté pour casser l'aspect "mini".

Avec un slim

Si vous n'assumez pas vos rondeurs, vous pouvez rallonger le paletot : cela reste acceptable tant qu'il s'évase vers le bas. Du coup, il devient idéal à porter avec un slim ou un pantacourt

moulant. Attention au fashion faux-pas : avec une telle panoplie, on opte bien sûr pour des talons plats...

Avec une jupe décontractée

Pas mini, pas moulante, juste la petite jupe aux genoux qui va bien. L'idéal ? Que le paletot arrive au niveau de la taille. Le tout à porter de préférence avec des ballerines pour être au top !

Avec un short

Ou plutôt une jupe-culotte. Avec le paletot, on évitera le micro-short. On choisit plutôt de l'ample, de l'aérien et, du coup, on peut se permettre de choisir un paletot plus court.

Glaces et des sorbets

ZOOM sur ces boules rafraichissantes

Les glaces et sorbets sucrés ou salés, l'assortiment semble illimité... chaque année, de nouveaux parfums, de nouvelles consistances et présentations sont inventés pour attirer les amateurs. Le point sur ces petites boules rafraichissantes.

Leur fabrication

La qualité des glaces dépend des ingrédients utilisés (crème, œuf, lait, fruits...) et du soin apporté à leur fabrication. Pour fabriquer des glaces, on commence par mélanger et homogénéiser les différents composants. On obtient un "mix" qui est soumis à un traitement thermique à haute température, afin d'éliminer d'éventuels microbes. Il est ensuite refroidi rapidement, puis faiblement brassé pendant plusieurs heures pour affiner sa texture. La dernière étape consiste à surgeler les produits en dessous de -18 °C.

Le moelleux de la glace est dû à l'incorporation d'air au moment du foisonnement. Cette nouvelle technique de brassage à basse température permet "d'enrichir en air" les glaces pour les rendre encore plus onctueuses. Avec pour conséquence un apport moins important de matières grasses (jusqu'à 20 à 30 % en moins) : la crème est remplacée par de l'air.

Sorbets et glaces : quelle différence ?

Les crèmes glacées sont faites à partir de matières grasses, du lait exclusivement (8 % minimum), et les glaces qui ont une

teneur minimale de 5 % de matières grasses (sans précision sur l'origine de celles-ci).

Les glaces ou les sorbets aux fruits contiennent de la pulpe ou du jus de fruits, ainsi que de différents additifs, émulsifiants, colorants, stabilisants, arômes, sirop de glucose. Mais certains fabricants s'en passent, et certaines glaces sont fabriquées à partir d'ingrédients naturels comme le lait, la vanille, le sucre, la crème.

Une valeur nutritionnelle intéressante

Le point commun des glaces et des sorbets est leur richesse en sucre. Les principaux composants sont aussi l'air et l'eau (jusqu'à 70 % d'humidité pour certaines glaces). Pour le reste, tout dépend des autres ingrédients utilisés.

Les plus caloriques sont des glaces composées auxquelles on ajoute des ingrédients comme de la sauce chocolat ou de la chantilly. Puis viennent les crèmes glacées et les sorbets. Les glaces contenant du lait ou du yaourt bénéficient des qualités nutritionnelles des produits laitiers : elles apportent des protéines de bonne qualité (2 à 4 g pour deux boules), des vitamines (A et D) et surtout du calcium (40 à 120 mg de calcium pour deux boules).

Ces glaces sont des desserts intéressants pour compléter les apports calciques trop souvent insuffisants, en particulier chez les adolescents et les personnes âgées.

Les sorbets, en revanche, ne contiennent ni calcium, ni graisse. C'est leur richesse



éventuelle en fruits qui va leur donner une bonne valeur vitaminique : deux boules de sorbet au citron ou à l'orange peuvent couvrir jusqu'à 50 % des apports journaliers recommandés en vitamine C.

En savoir plus

Valeur calorique des glaces et sorbets.

2 boules de crème glacée vanille : 182 kcal.

2 boules de sorbet citron : 104 kcal.

1 esquimau chocolat : 140 kcal.

1 part de nougat glacé : 185 kcal.

1 milk shake fraise : 302 kcal.

Trucs et astuces

Rideau de douche



Avant d'accrocher votre rideau de douche, le faire tremper un peu dans l'eau salée afin d'empêcher les moisissures de s'y accrocher.

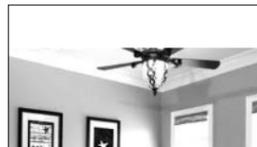
Tête de douche en métal



Elle peut être nettoyée en la faisant bouillir 15 minutes dans 1/2 tasse de vinaigre et 1/4 d'eau. Pour

la tête en plastique, laissez tremper dans 2 tasses de vinaigre et 2 tasses d'eau chaude (pas bouillante). Si vous ne voulez pas enlever la tête, remplissez de moitié un sac en plastique avec du vinaigre et attachez-le avec une bande élastique autour de la tête. Laissez agir une demi-heure.

Ventilateur de plafond



Il se nettoie facilement avec des vieux bas que vous porterez comme des gants. Trempez-les dans l'eau tiède savonneuse. Frottez une main dessus et l'autre dessous les pales du ventilateur. Rincez de la même façon.

Fleurs artificielles en soie ou séchées

Mettez-les dans un sac rempli à moitié de sel et brassez. La poussière devrait coller sur le sel et vous laissez de belles fleurs propres.



Pour les arrangements délicats, utilisez votre sècheur à cheveux à basse vitesse et sans chaleur.

Page animée par Ourida Ait Ali

Mots Fléchés N°1670

embrouillai bloqueront	résider sorcellerie	statuée lutte	encore déchirer frère	bramete beux des exploits sacrifiés	pussantes	soustrait en tenue d'Eye
porteur stagner					voie urbaine jeunes étudiants	
pouffera signe de notée			hardes- se débris	arme de poisson note de olé		façon- nées débâ- tante
se laisse- tomber (s')	ourlets passa tout près	parodie déquer- niront		argile rouge échouais	devis téméraire atome noctif	degré musical petit navire
absurde la part de phaon			indium auleho	fil de lars rien		
fruit à huile vedette			classé	réinstal- les (te) beaux naulions	emploi théâtral unités de société	
feras le fier	métal de batée petits parasites	lombes	habitudes sacrées voies d'après		note de fin terre ferme	siège de société corp céleste
être bourrier passant par				tranas- sas ennuiera		
		feras du tort luste		mauvaise odeur délassé		sainte de l'agenda licite
occurrences traoas	demeur- résés		souhaites union eu- ropéenne		garrotter arène de catcheur	
rétro- grades rénu				art du papier pilé brachée		disposé
étalle de mer			posture de coqa			pareil mais raocourol
					discours inutile	

SUDOKU	N°1669	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 1668
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

2	6						8		1	3	4	9	6	2	7	8	5	I D E U S D R ALLEGRESSE ETE LIBERTAIRES C RUMINER TAPOTA MINERALE ALES GITE ANA ATELE NERF GIFLES R FAR AVEN OR FA TARSE ECRASAI RISSETTE AS PIS O FUITES BON ANCRERAS PARER HEU ITALIE E TRANSIE BASSIN UREES LACE NI PAGE SAUTERONT DESSUS TRAVEE DER TESTE SA N ARA URNE LOT BRIEFER TUYERE UT FRAC ESSES	
		4		2			1	7	8	5	9	4	7	1	3	6	2		
1		5		7	9		2	6	2	6	7	8	5	3	9	4	1		
			5				9	1	5	4	3	6	1	8	2	9	7		
				9			6	3	2	6	7	1	2	9	4	8	5		3
		9		4				5	9	2	8	7	3	5	4	1	6		
	4				1				3	8	2	5	4	6	1	7	9		
		3		5	7				7	1	6	3	8	9	5	2	4		
5				8			6	4	4	9	5	1	2	7	6	3	8		

Un plant de tabac, génétiquement modifié, potentiellement... immortel

Une équipe allemande a mis au point des plants de tabac génétiquement modifiés qui poussent sans fin et gardent toutes leurs feuilles vertes. Les plus anciens vont bientôt avoir huit ans alors qu'ils n'auraient dû vivre que quelques mois. La découverte est en train d'être appliquée aux pommes de terre et à une céréale utilisée pour fabriquer des biocarburants.



Le tabac tue, mais ne meurt plus !

L'équipe allemande a ainsi réussi à créer des plants de tabac qui grandissent sans cesse et sans donner signe de vieillissement. En temps normal, le tabac pousse pendant trois ou quatre mois jusqu'à atteindre une hauteur maximale de deux mètres. La plante commence ensuite à dépérir, elle fleurit et meurt dans la foulée. Mais les créations de ces chercheurs pulvérisent les statistiques : elles dépassent les six mètres de hauteur et vont bientôt fêter leur huitième anniversaire pour les plus anciennes.

L'équipe de l'institut Fraunhofer de biologie moléculaire et d'écologie appliquée à Münster, en Allemagne, a identifié le gène responsable de l'arrêt de la croissance du tabac, du début de sa floraison, puis de son dépérissement et de sa mort. Une fois que le coupable a été supprimé, les plantes se sont mises à grandir sans cesse, sans même que les feuilles les plus anciennes ne paraissent vieillir.

Une application pour les pommes de terre

"Notre premier plant de tabac a maintenant presque huit ans mais il continue de grandir et grandir, s'enthousiasme Dirk Prüfer du département de génomique fonctionnelle et appliquée, même si nous le taillons régulièrement, il fait six mètres et demi de haut. Si nous avions une serre plus grande, il s'élèverait probablement encore plus. Son tronc fait déjà plus de dix centimètres de diamètre."

L'équipe s'est depuis associée à une firme japonaise afin de développer des pommes de terre qui grandiraient de la même façon. Le tabac et la pomme de terre appartiennent en effet tous les deux à la famille des solanacées. Les chercheurs ont également mis au point une variété de panicum virgatum, une céréale appelée switchgrass aux USA, qui grandit plus rapidement et avec des racines plus fortes qu'au naturel. Ils ont pour cela désactivé le gène UPBEAT1 qui, comme pour le tabac, commande à la plante de cesser sa croissance. Cette céréale suscite un fort intérêt pour fournir du biocarburant, l'équipe espère donc qu'elle permettra de donner des champs à fort rendement.

Des tombes vieilles de 3.000 ans découvertes sous un temple de Louxor

Les autorités culturelles égyptiennes ont annoncé que des sarcophages contenant des restes humains vieux de plus de 3.000 ans ont été découverts par des chercheurs italiens sous un temple pharaonique de Louxor, dans le sud de l'Égypte.

Des restes de sarcophages en bois, des ossements humains et des jarres de conservation : c'est ce qu'ont découvert des archéologues italiens à Louxor au bord du Nil. Comme l'a annoncé le ministère égyptien des Antiquités, c'est plus précisément sous le temple funéraire du Pharaon Amenhotep II (qui régna de 1.427 à 1.401 avant J.-C.) que la précieuse trouvaille a été réalisée.

Car en effet, l'ensemble remonte à plus de 3.000 ans et contient encore le foie, les

poumons, l'estomac et les intestins des défunts auxquels appartenaient les sarcophages. Ces récipients sont décorés de représentations des quatre fils du dieu Horus, qui sont dotés respectivement d'une tête humaine, d'une tête de babouin, d'une tête de chacal et d'une tête de faucon. D'après les spécialistes, ces figures hybrides étaient censées aider l'âme du défunt à trouver son chemin vers l'Au-Delà.

Comme l'explique Wafaa Elsaddik, professeur d'égyptologie interrogée par la BBC, cette découverte est importante, car elle montre que les temples n'étaient pas seulement utilisés pour le culte, mais aussi pour l'inhumation. La très bonne qualité des jarres funéraires suggère que ces tombes étaient celles de personnalités riches.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Manip'classeur

Inventeur : Bernadette Salandre

Date : 2005

Lieu : France

Avec le Manip'classeur, pas la peine de grimper sur une chaise ou un escabeau pour pouvoir atteindre vos archives. Un appareil, mis au point par Bernadette Salandre, permet de saisir très facilement les dossiers en hauteur. En plus, d'une simple rotation, Manip'classeur s'adaptera automatiquement aux différentes tailles de classeurs. Les personnes à mobilité réduite pourront enfin saisir les dossiers jusqu'ici hors de portée.



ANTHONY ZIMMER



22h35



Escroc de haut vol, Anthony Zimmer a toujours échappé à toutes les polices du monde. Sans doute parce que personne ne connaît son visage. Pour le commissaire Akerman, le seul moyen de coincer Zimmer est Chiara, une ravissante jeune femme dont le malfrat est très amoureux. Pour contrer le danger qu'il sent se profiler, Zimmer demande à Chiara de choisir un homme au hasard et de le faire passer pour lui. Chiara jette son dévolu sur François Taillandier, un brave garçon sans histoire dont la vie va brusquement basculer dans le cauchemar. Poursuivi par les ennemis de Zimmer, menacé de mort, il a cependant une consolation, et de choix : il est tombé amoureux de Chiara...

LES BABAS COOL



22h35



Antoine circule sur une petite route de Provence. Il a un urgent besoin d'eau pour sa voiture, ce qui le pousse à demander de l'aide à la première maison qu'il avise. Il est accueilli par Aline, une jeune femme totalement nue, qui lui propose de partager sa couche pour la nuit. A son retour chez lui, il découvre que sa femme Christine n'a pas été dupe de sa piteuse excuse et qu'elle lui rend sa liberté. Antoine s'empresse de rejoindre Aline. Mais la belle s'est absentée, laissant la place aux membres de sa communauté, ensemble composite de marginaux excentriques parmi lesquels se distinguent un écrivain raté, Blaise, une mystique consciencieuse, Alexandra, et quelques autres. Prêt à rendre tous les services, Antoine

Carnet de voyage
d'Envoyé spécial

23h05



Les bons plans immobiliers des pays en crise. S'offrir une maison sur une île grecque pour le prix d'un studio à Paris, c'est possible. La crise contraint les Grecs à brader leur patrimoine immobilier. En Espagne aussi, les prix s'effondrent : jusqu'à moins 50 %. Les étrangers en profitent. Parmi eux, Eva et François, des Lyonnais qui rêvent de s'installer dans les Cyclades, ou Marie-Pierre et Patrick, qui ont acheté un appartement à Barcelone • Les « arpenteurs » : le tourisme de la mémoire. Dans les rues de Tchernivitsi, en Ukraine, Sylvie, une retraitée française, cherche l'ancien atelier de son oncle tailleur. Sa

WALL STREET : L'ARGENT NE
DORT JAMAIS

20h35



Après avoir purgé une peine de vingt ans pour délit d'initié, Gordon Gekko sort de prison en 2008. Amer, il constate que personne ne l'attend le jour de sa libération. Seul, il tente de refaire surface. C'est alors que se produit la crise des « subprimes », qui souffle un vent de panique sur les marchés financiers du monde entier. Un jeune trader, Jake Moore, découvre à quel point le monde de l'argent est sans pitié. Voulant venger son mentor qui a récemment mis fin à ses jours à la suite de malversations, Jake prend contact avec Gekko. Il ignore cependant à quel homme il a affaire. Le vieux renard de la finance accepte de prendre ce novice sous son aile. Pourtant, une jeune femme tente de dissuader Jake : la propre fille de Gekko...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

Homeland



22h30

L'unité de la CIA n'a plus de nouvelles de Brody depuis plus de 12 heures. David Estes suggère de mener une enquête poussée sur Roya Hammad. Carrie reçoit finalement un appel de Nicholas lui demandant de mettre sa famille à l'abri. Si Jessica accepte immédiatement de quitter sa maison, Dana s'empare violemment. Max et Virgil se rendent dans l'appartement de Quinn pour s'assurer de sa fiabilité. Ce qu'ils y trouvent inquiète Saul.

3 AMIS



20h45



Claire, César et Baptiste se connaissent et s'apprécient depuis l'enfance. Inséparables, ils affrontent ensemble les difficultés de la vie. Lorsque la femme de César convoque Claire et Baptiste pour leur annoncer qu'elle quitte son mari, ceux-ci n'ont pas d'autre choix que d'annoncer la triste nouvelle à leur ami, qui sombre aussitôt dans la déprime. Baptiste, célibataire malheureux mais gouailleur, cache ses problèmes personnels et engage une call-girl pour consoler César. Celui-ci, ignorant tout de son initiative, tombe amoureux de la séductrice. Claire, à la recherche du nom de sa mère, qui a accouché sous X, dissimule elle aussi ses préoccupations.

Body of Proof



20h50



Un homme pris d'un accès de folie se met à tirer dans un avion et provoque un crash à proximité d'une centrale électrique. Tous les secours sont mobilisés pour venir en aide aux victimes mais leur intervention est ralentie par les pannes électriques provoquées par l'accident. La panique s'empare bientôt de la population, chacun cherchant à connaître l'identité des survivants. Tommy part à la recherche de la partie manquante de l'appareil.

TELLEMENT VRAI



22h35



Aventures peu banales ou expériences partagées par de nombreuses personnes, « Tellement vrai » s'intéresse à quatre destins qui sont mis en parallèle autour d'une thématique commune. Enquêtes et témoignages permettent de mieux comprendre le quotidien de chacun. Vedettes ou anonymes expliquent leurs choix de vie qu'ils présentent aux téléspectateurs dans ce magazine produit et présenté par Matthieu Delormeau.



Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Johnny Depp

**son fils préfère Iron Man
à Jack Sparrow**

Si Jonny Deep, héros de Pirates des Caraïbes, était l'idole de son fils, le voilà relégué derrière Iron Man qui fait l'unanimité du public de 7 à 77 ans.



Fatih Akin

**ses origines nourrissent
ses films**

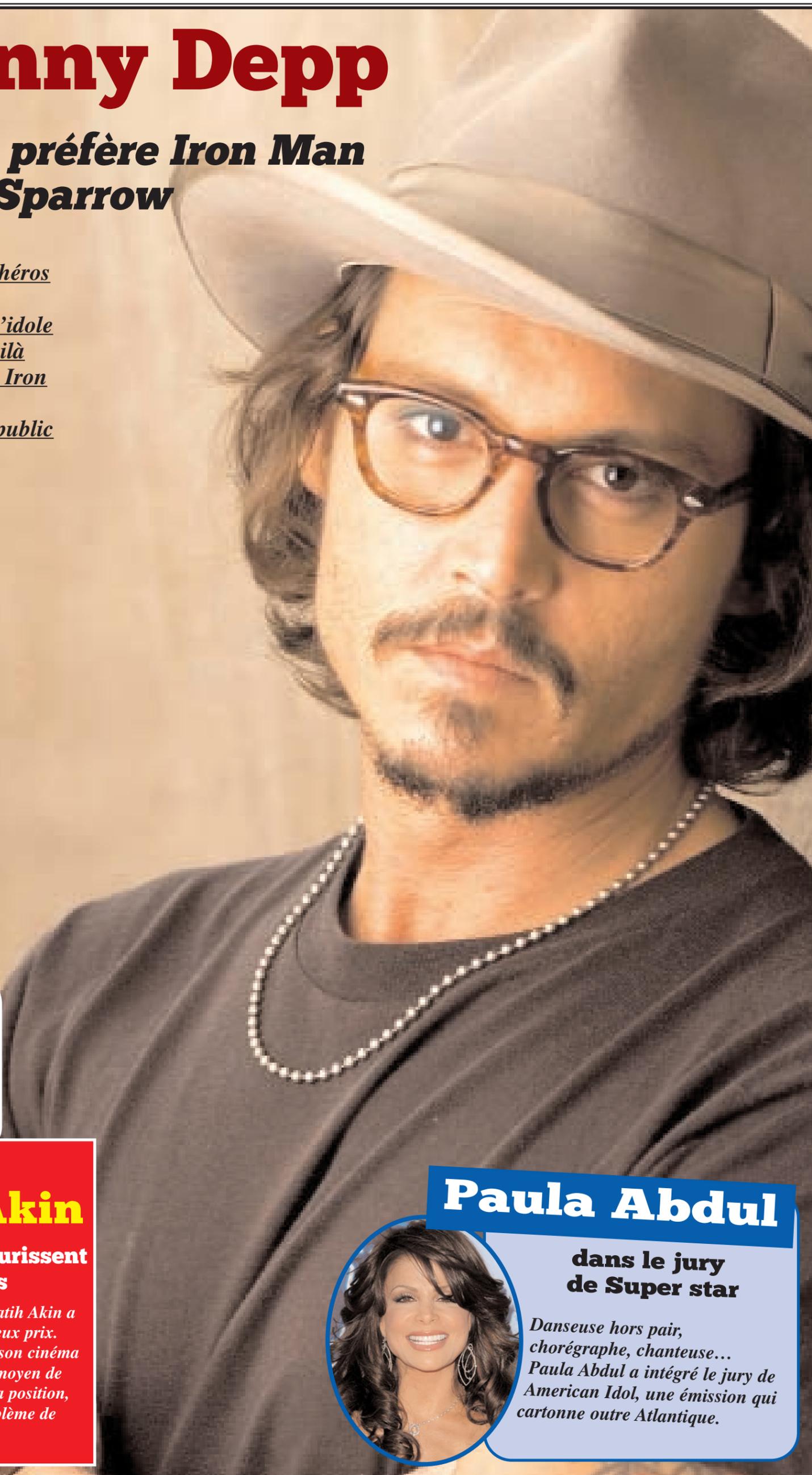
Surdoué du cinéma, Fatih Akin a déjà raflé de nombreux prix. Né de parents turques, son cinéma est son identité, son moyen de réfléchir, de trouver sa position, son avis sur un problème de société.



Paula Abdul

**dans le jury
de Super star**

Danseuse hors pair, chorégraphe, chanteuse... Paula Abdul a intégré le jury de American Idol, une émission qui cartonne outre Atlantique.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1988 | Jeudi 26 septembre 2013

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

MONDIAUX FÉMININS 2013, CADETTES-JUNIORS, DE BOXE Cinq Algériennes en quarts de finale

Le nombre de boxeuses algériennes qualifiées aux quarts de finale de la 2^e édition des championnats du monde cadettes-juniors qui se déroulent actuellement à Albena en Bulgarie a augmenté à cinq, à l'issue de la qualification de Souhila Bouchene (48 kg).

Engagée chez les juniors, Bouchene (48 kg) a battu mardi la représentante de la redoutable équipe russe, Alena Artemova, aux points (3-0).

Pour sa première participation aux Mondiaux cadettes-juniors, la boxe féminine algérienne est en train d'enregistrer une performance de taille, en assurant jusqu'à présent cinq cinquièmes places au classement général, en attendant mieux.

Auparavant, ses coéquipières, Rania Meziane, Nour el Houda Baahmed, Zahra Bouarour et Abdi Malika se sont qualifiées aux quarts de finale de ce rendez-vous mondial.

La sélection algérienne féminine prend part aux mondiaux d'Albena avec six boxeuses (3 cadettes et 3 juniors). Il s'agit de Rania Meziane (60 kg), Souhila Bouchene (48 kg) et Zahra Bouarour (51 kg) chez les juniors et Abdi Malika (48 kg), Fatiha Mensouri (52 kg), Nour el Houda Baahmed (57 kg), chez les cadettes. Optimiste, l'entraîneur national Khaled Harima estime que la préparation effectuée, devrait permettre aux jeunes boxeuses algériennes de réaliser une "bonne prestation" au rendez-vous mondial.

De son côté, le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane, s'est dit "très satisfait" des résultats enregistrés jusqu'à présent par les boxeuses algériennes.

"Les résultats enregistrés par l'équipe nationale sont historiques. Nous n'avons

jamais atteint ce stade de la compétition. C'est un honneur pour la boxe féminine algérienne qui prend part pour la première fois au championnat du monde de cette catégorie", a déclaré le DTN à l'APS.

"Les filles ont montré des qualités lors de ce tournoi. Notre travail a donné ses fruits et je pense que c'est de bon augure en prévision des Jeux Olympiques de la jeunesse prévus en 2014 en Chine", a-t-il ajouté.

Concernant l'arbitrage, deux arbitres algériens sont retenus pour ces mondiaux d'Albena. Ils s'agit de Kheira Sidi Yakoub et Sid-Ali Mokretari.

Selon la liste finale des engagées, 160 boxeuses cadettes et 150 chez les juniors, représentant 31 pays dont l'Algérie, se disputent les titres mis en jeu.

Réservés aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1997 et 31 décembre 1998, les championnats du monde cadettes se déroulent en 13 catégories (44-46 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg). Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes.

Quant aux championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1 janvier 1995 et 31 décembre 1996. Ils concernent 10 catégories du poids: 45-48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg.

Le combat dans cette catégorie se tient en 4 rounds de deux minutes.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES DANS LE MONDE Plus de 17 millions de personnes meurent chaque année

L'Organisation mondiale de la Santé fait un constat alarmant, plus de 17 millions de personnes dans le monde meurent chaque année de maladies cardiovasculaires, soit 30% du taux de décès dans le monde, a indiqué l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Les maladies cardiovasculaires sont responsables du premier taux de décès dans le monde avec 17,3 millions de personnes/an dont 7,3% des décès sont dus aux cardiopathies coronariennes et 6,2% aux accidents vasculaires cérébraux (AVC). Les statistiques de l'OMS révèlent que 80% des décès surviennent dans les pays à moyen ou à faible revenu.

D'ici 2030, près de 23,3 millions de personnes mourront d'une maladie cardiovasculaire (cardiopathie ou AVC principalement). D'après les prévisions de l'OMS, ces maladies devraient rester les premières causes de décès. La prévention demeure le seul moyen pour lutter contre ces maladies mortelles. Le tabagisme, une

alimentation riche en lipides et glucides, la sédentarité, le cholestérol, l'hypertension artérielle (HTA) et le diabète sont les principaux facteurs à l'origine de ces pathologies.

9,4 millions de décès chaque année, soit 16,5% de l'ensemble des décès, peuvent être attribués à l'hypertension artérielle. Celle-ci est ainsi responsable de 51% des décès dus aux AVC et de 45% des décès dus au cardiopathies coronariennes. La lutte contre le tabac et l'alcool, l'activité sportive et une alimentation saine et riche en fibres, en fruits et en légumes sont les principales recommandations de l'OMS pour prévenir les maladies cardiovasculaires.

Les maladies cardiovasculaires regroupent l'ensemble des maladies du cœur et des vaisseaux sanguins. Elles concernent le muscle cardiaque, les artères, les valves, les vaisseaux cérébraux et les vaisseaux des membres inférieurs et l'aorte.

AFFAIRE DITE "NAFTAL"

Ajournement du procès des 24 accusés au 2 octobre prochain

Le procès de vingt-quatre (24) accusés, tous fonctionnaires à l'entreprise Naftal, impliqués dans une affaire de contrebande d'essence et de détournement de deniers publics en 2012, a été ajourné au 2 octobre par la présidente du pôle judiciaire spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

L'affaire a été reportée en raison de l'absence de la défense de trois accusés détenus ainsi que de quelques témoins.

Les mis en cause, dont 18 se trouvent actuellement en détention préventive, sont poursuivis pour constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre des crimes,

dilapidation de deniers publics et abus de fonction.

Les faits remontent à 2012, lorsque les services de sécurité ont reçu des informations concernant la sortie suspecte de camions-citernes de nuit de la station du Caroubier vers une destination inconnue.

L'enquête a révélé que les responsables de la station du Caroubier avaient détourné, en complicité avec des travailleurs de l'administration, de grandes quantités de carburant de la station pour les revendre au marché noir en contre partie de grandes sommes d'argent.

MidiLibre



الصالون الدولي للسكن و العمران

LE SALON INTERNATIONAL DU ESSAKANE ET DE L'IMMOBILIER

SAFEX, Pins Maritimes -Alger- Pavillon G

Promoteur immobilier - Finance- Entreprise de réalisation
Bureaux d'études- Banques - Assurances - formation - Médias

“ Entre croissance, développement et recherche ”



CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE



TOMBOLA
Participez à une simulation bancaire et repartez avec un logement

www.rkagence-dz.com

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES FOIRES ET EXPORTATIONS
Palais des Expositions, Pins Maritimes, Alger
Tél : 021 21 01 23 à 30 Fax : 021 21 05 40 / 021 21 96 00
E-mail : dc@safex-algerie.com / www.safex-algerie.com
Compte BFA : Palais des expositions Pins Maritimes Alger
N° 002 00016 160 1660255 56 - SWIFT N° BEXAZAL016



Siège social :
12, Rue les frères Ahmed et Boualem Khalfi Alger Centre
TEL: 021 63 0412 - 02163 03 97 - 021 63 21 94 FAX: 02163 11 17
Email: salonessakane@gmail.com



COMMUNICATION & ÉVÉNEMENTIEL